

Envoyé en préfecture le 17/09/2025

Reçu en préfecture le 17/09/2025

Publié le



ID : 974-249740085-20250905-AFF02_CC050925-DE

L'Entre-Deux • Saint-Joseph • Saint-Philippe • Le Tampon



Communauté
d'Agglomération
du Sud de l'île
de La Réunion

L'Entre - Deux



**Rapport d'Activités
2024**

Le Tampon



Saint - Joseph



Saint - Philippe

Le mot du président

Envoyé en préfecture le 17/09/2025

Reçu en préfecture le 17/09/2025

Publié le

ID : 974-249740085-20250905-AFF02_CC050925-DE

S²LO



Chères et chers collègues,

Président de l'intercommunalité depuis quatorze mois, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport d'activités 2024 de la CASUD.

Ce document retrace, entre autres :

- le bilan des actions conduites par le Président André Thien Ah Koon au cours du premier semestre,
- ainsi que celles portées par le Conseil communautaire partiellement renouvelé en juin 2024, et pour la plupart initiées par mon prédécesseur, dont je salue l'engagement.

Je veux également souligner l'attitude constructive des quatre maires de l'intercommunalité, qui placent ensemble l'intérêt de nos 133 000 habitants au cœur de l'action publique.

L'année 2024 a été marquée par des avancées majeures, notamment dans le domaine de l'eau, ressource vitale et stratégique :

- plus de 16 M€ investis pour sécuriser l'eau potable,
- plus de 6 M€ pour la gestion des eaux usées,
- et plus de 7 M€ pour réduire le risque de crues.

La CASUD a aussi soutenu l'agriculture, avec le Projet Alimentaire Territorial de l'Entre-Deux et l'étude de faisabilité d'une usine de méthanisation qui valorisera 36 000 tonnes d'effluents chaque année.

Pour accompagner le développement économique et la création d'emplois, des espaces dédiés sont créés : au Tampon (ZAE Les Palmiers, 14^{ème}, 19^{ème}), à Saint-Joseph (ZAE Les Terrass, ZA Les Grègues) et à Saint-Philippe (ZAE Basse-Vallée).

Le tourisme reste un pilier : 1,1 M€ ont été versés à l'Office du Tourisme Intercommunal pour dynamiser ce secteur essentiel.

La mobilité durable n'a pas été oubliée non plus avec la future gare routière de la Plaine des Cafres, la participation aux États Généraux de la Mobilité et l'essor des vélos électriques en location.

En matière d'environnement, un premier centre d'apport volontaire de déchets a été ouvert à titre expérimental, et d'autres suivront si cela est concluant.

Enfin, la création au 1^{er} janvier 2025 d'une régie dédiée au bien-être animal et à la lutte contre l'errance canine et féline fera de cette cause une priorité intercommunale.

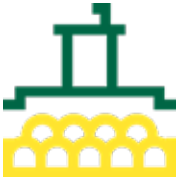
Je remercie mes collègues élus pour leur engagement, ainsi que l'ensemble des agents communautaires qui, par leur travail quotidien, donnent vie à nos décisions.

Jacquet HOARAU
Président de la CASUD

Sommaire



1 Le glossaire des sigles



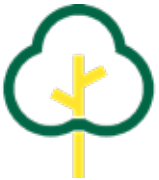
6 La Communauté d'Agglomération du SUD



11 La Vie Institutionnelle



16 Le Projet de Territoire



17 Préserver la Biodiversité et Renforcer notre autonomie énergétique



31 Réaffirmer notre Identité Rurale



34 Accompagner l'Attractivité Économique



61 Accélérer la Transition Écologique



79 Agir avec des Moyens et des Ressources

LE GLOSSAIRE DES SIGLES

Envoyé en préfecture le 17/09/2025

Reçu en préfecture le 17/09/2025

Publié le



ID : 974-249740085-20250905-AFF02_CC050925-DE

AC	Assainissement Collectif
ACI	Atelier Chantier Insertion
ACV	Action Cœur de Ville
ADEME	Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie
ADIE	Association pour le Droit à l'Initiative Économique
ADIL	Association Départementale d'Information sur le Logement
AEP	Alimentation ou Adduction en Eau Potable
AFD	Agence Française de Développement
AGCV	Association de Gestion du Centre-Ville (à Saint-Joseph)
AGORAH	AGence pour l'Observation de La Réunion, l'Aménagement et l'Habitat
AIVS	Agence Immobilière à Vocation Sociale
ALUR	Accès au Logement et un Urbanisme Rénové
AMO	Assistance à Maîtrise d'Ouvrage
ANC	Assainissement en Non Collectif
ANCT	Agence Nationale de la Cohésion des Territoires
AOM	Autorité Organisatrice de la Mobilité
ARE	Allocation d'aide au Retour à l'Emploi
ARS	Agence Régionale de Santé
ASS	Allocation Solidarité Spécifique
AVP	AVant Projet (phase d'étude avec AVP sommaire et AVP définitif)
BAFA	Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateur
BAV	Bornes Apport Volontaires
BEP	Brevet d'Étude Professionnelle
BEGES	Bilan des Gaz à Effet de Serre
BIT	Bureau d'Information Touristique
BIV	Bornes d'Information Voyageur
BOETH	Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi de Travailleurs Handicapés
CAF	Caisse d'Allocations Familiales
CAP	Certificat d'Aptitude Professionnelle
CASUD	Communauté d'Agglomération du SUD
CATP	Centrale d'Achat du Transport Public
CCAS	Centre Communal d'Action Social
CCSUD	Communauté de Communes du Sud
CFU	Compte Financier Unique
CGCT	Code Général des Collectivités Territoriales
CGSS	Caisse Générale de la Sécurité Sociale
CGCT	Code Général des Collectivités Territoriales
CIA	Convention Intercommunale d'Attribution de Logements
CIAP	Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine

LE GLOSSAIRE DES SIGLES

Envoyé en préfecture le 17/09/2025

Reçu en préfecture le 17/09/2025

Publié le

ID : 974-249740085-20250905-AFF02_CC050925-DE



CIL	Conférence Intercommunale du Logement
CIREST	Communauté Intercommunale Réunion Est
CIVIS	Communauté Intercommunale des Villes Solidaires
CMS	Contrat de Mixité Sociale
CODEV	Conseil de Développement
CODOM	Contrat d'Objectif Déchets Outre-Mer
CPI	Contrat de Prestations Intégrées
CRESS	Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire
CRTE	Contrat pour la Réussite (ex de Relance et de) à la Transition Écologique
CS	Collecte Sélective
CSPS	Coordonnateur de Sécurité et Protection de la Santé
CST	Comité Social Territorial
DALO	Droit au Logement Opposable
DCE	Dossier de Consultation des Entreprises
D3E ou DEEE	Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques
DETR	Dotation d'Équipement aux Territoires Ruraux
DGS	Directeur (Direction) Général(e) des Services
DICT	Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux
DM	Décision Modificative
DML	Direction de la Prévention et des Moyens Logistiques
DOB	Débat d'Orientation Budgétaire
DSI	Direction des Systèmes d'Informations
DSP	Délégation de Service Public
DVE	Déclaration de Vacance d'Emploi
ECT	Extension des Consignes de Tri
EEE	Espèces Exotiques Envahissantes
EH	Equivalent Habitant
EPCI	Établissement Public de Coopération Intercommunale
EPFR	Établissement Public Foncier de la Réunion
ESS	Économie Sociale et Solidaire
ETP	Équivalent Temps Plein
FEI	Fond Exceptionnel Investissement
FSE +	Fonds Social Européen +
FPRNM	Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs dit Fonds Barnier
FSSSCT	Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de Travail
GAL	Groupe d'Action Locale
GEMAPI	GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations
GEOD	Gestion, Enregistrement, Observation de la Demande
GEPU	Gestion des Eaux Pluviales Urbaines
GIS	Groupement Intercommunale du Sud

LE GLOSSAIRE DES SIGLES

Envoyé en préfecture le 17/09/2025

Reçu en préfecture le 17/09/2025

Publié le



ID : 974-249740085-20250905-AFF02_CC050925-DE

GPA	Garantie Parfait Achèvement
IDRM	Syndicat Mixte de Transports Ile de La Réunion Mobilités
IEDOM	Institut d'Émissions des Départements d'Outre-Mer
IGP	IGP (Indication Géographique Protégé)
K €	Kilo euro
Km	Kilomètre
M	Million(s)
INPI	Institut National de la Propriété Industrielle
MAAS	Mobility As a Service - Mobilité comme service
MDE	Maison De l'Emploi
ml	mètre(s) linéaire(s)
MLS	Mission Locale Sud
NVU	Nouvelle Voie Urbaine
OFB	Office Française de la Biodiversité
OFS	Office Foncier Solidaire
OMR	Ordures Ménagères Résiduelles
OPAH-RU	Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain
ORT	Opération de Revitalisation du Territoire
OS	Orientation Stratégique ou ordre de service
OSPAAL	Organisation Solidaire pour la Production Agricole et Alimentaire Locale
OTI	Office de Tourisme Intercommunal
PAM	Petits Appareils Ménagers
PAPI	Programme d'Actions de Prévention des Inondations
PAT	Projet Alimentaire Territorial ou Programme d'Action Territorialisées
PCAET	Plan Climat Air Énergie Territorial
PDALPD	Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées
PDM	Plan De Mobilité
PE	Programme Européen (aussi connu sous le nom POE)
PEM	Pôle d'Échange Multimodal
PES	Protocole d'Échange Standard
PFF	Pacte Fiscal et Financier
PILHI	Plan Intercommunal de Lutte contre l'Habitat Indigne
PLH	Programme Local de l'Habitat
PLIE	Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi
PLOM	Plan Logement Outre-Mer

LE GLOSSAIRE DES SIGLES

Envoyé en préfecture le 17/09/2025

Reçu en préfecture le 17/09/2025

Publié le



ID : 974-249740085-20250905-AFF02_CC050925-DE

PLPDMA	Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés
PLU	Plan Local d'Urbanisme
PMR	Personnes à Mobilité Réduite
POE	Programme Opérationnel Européen
PPGDID	Plan Partenarial de Gestion de la Demande et d'Information des Demandeurs
PPI	Programmation Pluriannuel des Investissements
PRO	PROjet
PSC	Protection Sociale Complémentaire
PTCE	Pôle Territorial de Coopération Économique
PVD	Petites Villes de Demain
QPV	Quartier Prioritaire de la Ville
QVT	Qualité de Vie au Travail
REUT	Réutilisation des Eaux Usées Traitées
RQTH	Reconnaissance de la Qualité de Travailleurs Handicapés
RSA	Revenu de Solidarité Active
RTS	Régie Territoriale du Sud
SAE	Système d'Archivage Électronique
SAR	Schéma d'Aménagement Régional
SARé	Service d'Accompagnement à la Rénovation énergétique
SCIC	Société Coopérative d'Intérêt Collectif
SCOT	Schéma de Cohérence Territorial
SEEPH	Semaine Européenne de l'Emploi des Personnes Handicapées
SEDRE	Société d'Équipement du Département de la REunion
SEM	Société d'Économie Mixte
SEMRRE	Société d'Économie Mixte Réunion Recyclage Environnement
SIAD	Service d'Information et d'Accueil des Demandeurs de logement social
SIG	Système d'Informations Géographiques
SMEP	Syndicat Mixte Etude et Prospective
SMP	Syndicat Mixte de Pierrefonds
SNE	Système National d'Enregistrement
SODEGIS	SOciété de DEveloppement de Gestion d'Immobilier Social
SPAC	Service Public d'Assainissement collectif
SPANC	Service Public d'Assainissement Non Collectif
SPASER	Schéma de Promotion des Achats publics Socialement et Economiquement Responsables
SPL	Société Publique Locale

LE GLOSSAIRE DES SIGLES

Envoyé en préfecture le 17/09/2025

Reçu en préfecture le 17/09/2025

Publié le



ID : 974-249740085-20250905-AFF02_CC050925-DE

SRDEII	Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation
STEP	STation d'EPuration ou Station de Transfert d'Énergie par Pompage
STEU	Station de Traitement des Eaux Usées (Ex station d'épuration)
TO	Territoire de l'Ouest (ex Territoire de la Côte Ouest)
TCSP	Transport en Commun en Site Propre
TDS	Taxe De Séjour
TEOM	Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
UTEP	Unité de Traitement de l'Eau Potable (unité de potabilisation)
VAE	Vélo à Assistance Électrique
VHU	Véhicule Hors d'Usage
VRD	Voiries Réseaux Divers
ZA	Zone d'Activité
ZAE	Zone d'Activité Économique
ZAN	Zéro Artificialisation Nette

LA COMMUNAUTÉ

D'AGGLOMÉRATION

DU SUD



1 | Les compétences



2 | Les chiffres clés



3 | Les moments phares en 2024

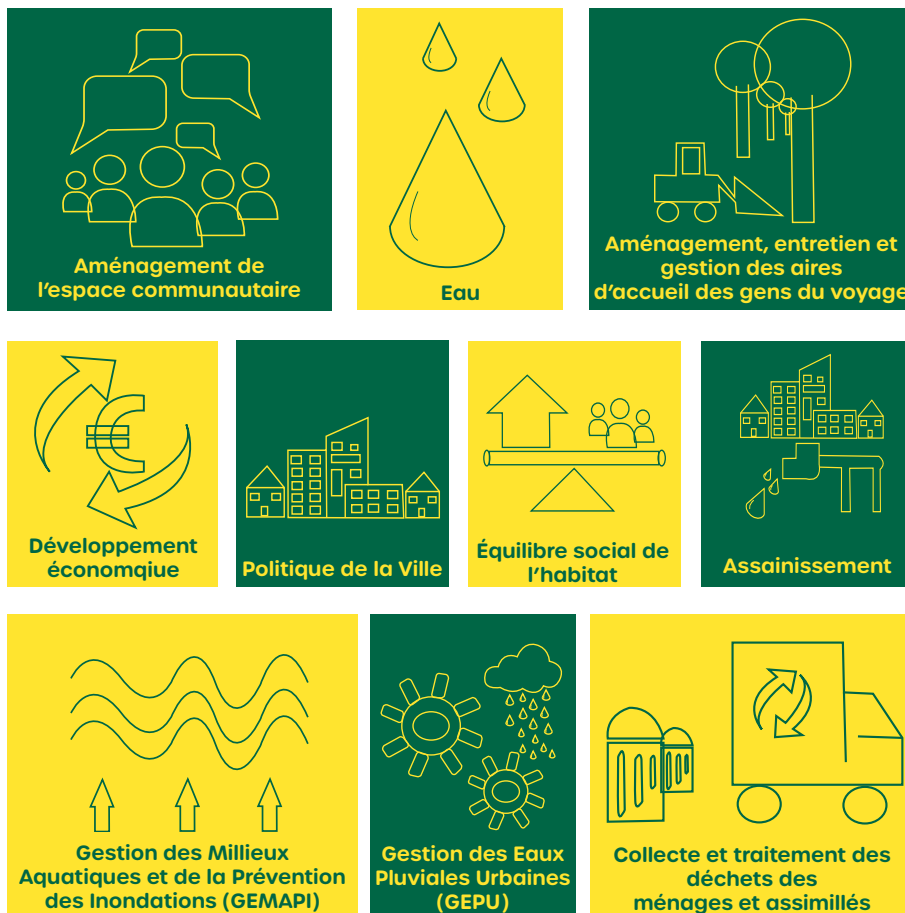
LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

1 | LES COMPÉTENCES

Deux catégories juridiques de compétences :

- Les compétences obligatoires relèvent d'un transfert obligatoire par la loi ;
- Les compétences facultatives relèvent d'un transfert volontaire des communes membres selon une procédure encadrée par la loi (art. L. 5216-5 à 5216-7 du CGCT)

LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES



LES COMPÉTENCES FACULTATIVES

- Protection et mise en valeur de l'environnement (dont géothermie, Méthanisation)
- Système d'Informations Géographiques
- Signalétique touristique
- Toilettes publiques sur les sites touristiques
- Transports périscolaires
- Fourrière animale et l'enlèvement de cadavres d'animaux
- Agenda 21
- Haut-débit
- Informatisation des écoles
- Participation au capital des Société d'Économie Mixte et Société Publique Locale dotées d'un objet conforme aux compétences de l'intercommunalité

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

2 | LES CHIFFRES CLÉS (SOURCES DE DONNÉES DE 2022)

DÉMOGRAPHIQUE



64 465
hommes

133 164
habitants

68 699
femmes



54 968
ménages



235,8
hab/km²

ÉCONOMIQUE



6 977

unités légales
économiquement
actives en 2022

59 835
actifs



29 941
emplois sur
la zone



1 551

entreprises
créées en 2024

19 740

chomeurs

LOGEMENT



60 603
logements



90,8%
de résidence
principales



24,5%
des résidences
principales ont
le tout à l'égout

TRANSPORT

76,1%
des ménages possédant
au moins 1 voiture

83,1%
des ménages utilisent la voiture
pour se rendre au travail

3 | LES MOMENTS PHARES EN 2024

JANVIER

- Remise en service du captage du Pont du Diable après le passage cyclonique ;
- Lancement du nouveau logo de la CASUD ;
- Miel Vert à la Plaine des Cafres.

FÉVRIER

- Réparation de la canalisation des Hirondelles suite au cyclone
- Opération «Coup de poing» ramassage des déchets végétaux post Béal.

MARS

- Conseil Communautaire et Débat d'Orientations Budgétaires
- Lancement de la campagne de stérilisation 2024
- 1ère journée des métiers de l'aérien dans le Sud à l'aéroport de Pierrefonds

AVRIL

- Conseil Communautaire et vote du budget

MAI

- Participation au forum territorialisé de l'action sociale et de l'insertion
- Campagne de recrutement des services civiques

JUIN

- Lancement de la campagne d'inscription au transport scolaire
- Participation à l'événement «Parcours du Cœur» à l'Entre-Deux
- Pose de la 1ère pierre de la future gare routière de la Plaine des Cafres
- Présentation des métiers du transport par la CASUD
- Inauguration du centre d'apport volontaire de Bois-Court
- Gratuité des bus CARSUD pour les lycéens passant le baccalauréat
- Conseil Communautaire et élection de Jacquet HOARAU à la présidence de la CASUD ainsi que le vote du Compte Financier Unique (CFU)

JUILLET

- Mise à disposition de boîtes de recyclage des lunettes sur différents sites de la CASUD dont les déchetteries
- Participation à l'événement «Mardi nou lé là»
- Conseil Communautaire et élection des membres dans les instances de la CASUD et/ou syndicats et satellites.
- Du 19 au 21 juillet : Fête du Choca à l'Entre-Deux
- Conférence de presse sur le bien-être animalier
- Conseil Communautaire et autorisations du Conseil Communautaire au Président de la CASUD.

AOÛT

- Fête du Vacoa à Saint-Philippe
- Élection de Jacquet HOARAU à la présidence du Syndicat des Hirondelles
- Présence de la CASUD lors de la journée d'inscription des étudiants sur le campus du Tampon
- Création des directions de la Prévention et des Moyens Logistiques ainsi que Projet de Territoire.
- Rencontre Président et agents de la CASUD.

SEPTEMBRE

- Organisation de l'événement Kouler Z'épices
- Élection de Charles Émile GONTHIER à la présidence de la SPL SUDEC
- Remise des cartes du centre d'apport volontaire Bois Court au 50 premiers usagers
- Inauguration du Bus de l'Entrepreneuriat
- Organisation du World Clean Up Day au Lycée Pierre Poivre de Saint-Joseph
- Matinée «porte ouverte» de la Station de Traitement des Eaux Usées (STEU) de Saint-Joseph dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine
- Rencontre du Président et agents de la CASUD de Saint-Philippe.

OCTOBRE

- Conseil Communautaire et prise en compte du rapport d'activités 2023 et des rapports annuels des mandataires
- Lancement du nouveau logo de l'OTISud
- Organisation du Week-end de la Vanille givrée identification géographique protégée (IGP)
- Conseil Communautaire et adoption de la stratégie des Investissements Territoriaux Intégrés (ITI) ainsi qu'une motion relative à la baisse des dotations des collectivités locales.

NOVEMBRE

- Installation de nouveaux abris-bus sur l'ensemble des territoires
- Fête du Safran à Saint-Joseph
- Lancement du concours de collecte de bouteilles en verre
- Conférence Intercommunale du Logement (CIL) au Tampon
- Organisation de l'événement Lambians La Mer à Saint-Philippe

DÉCEMBRE

- Acquisition de 250 nouveaux vélos Velisud
- Organisation du Chantier Refuge Gecko à la Kaz Tourist de Manapany
- Conseil Communautaire et Décisions Modificatives (DM) des budgets
- Organisation de l'événement Lambians Kreol par l'OTISud à la Plaine des Cafres
- Conseil Communautaire et vote pour un soutien de 50 000 euros en faveur de Mayotte suite au Cyclone Chido
- Remise de lots aux gagnants du jeu concours avec l'association Réutiliz

LA VIE

INSTITUTIONNELLE



1| Le Conseil Communautaire



2| La Présidence



3| Le Conseil des Maires



4| Le Conseil de Développement



5| Le fonctionnement de la vie institutionnelle



6| Le trombinoscope des élus

La Communauté d'Agglomération est administrée par un Conseil composé de délégués communautaires élus conformément aux dispositions des articles L. 5211-6-1 et L. 5211-6-2 du CGCT.

LA COMPOSITION

Le nombre de ses conseillers et les modalités de représentation des Communes, sont définis dans un arrêté préfectoral. Les Conseillers Communautaires disposent d'une durée de mandat équivalente à celui des conseils municipaux.

LE FONCTIONNEMENT

Le Conseil Communautaire se réunit au moins une fois par trimestre en séance ordinaire et délibère sur les questions mises à l'ordre du jour par le Président. Il obéit aux mêmes règles que les conseils municipaux en matière de convocation, de quorum et de validité des délibérations.

LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

En dehors des séances ordinaires, le Conseil peut se réunir en séance extraordinaire sur convocation de son Président ou à la demande d'au moins un tiers de ses membres en exercice.

LE QUORUM

Le Conseil Communautaire ne peut délibérer que lorsque la majorité des membres en exercice assiste à la séance. Un appel nominal est effectué à chaque début de séance. Le quorum doit être également atteint lorsque chaque affaire est soumise à délibération.

2 | La Présidence

La présidence de l'assemblée est assurée par le Président de la communauté d'agglomération. En cas d'absence ou d'empêchement, il est remplacé par un des vice-Présidents dans l'ordre du tableau. Le Conseil Communautaire élit son Président.

LES MISSIONS

Le Président a pour missions :

- d'ouvrir la séance,
- de vérifier le quorum et la validité des pouvoirs,
- de diriger les débats et maintenir l'ordre des discussions,
- de mettre aux voix les propositions et juger, conjointement avec le secrétaire, les opérations de vote,
- de proclamer les résultats,
- de prononcer l'interruption des débats et la clôture des séances.

3 | Le Conseil des Maires

LA COMPOSITION

La loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019, dite « loi engagement et proximité », a instauré la création d'une conférence des maires dans tous les EPCI et permet d'assurer une meilleure représentativité des communes dans la gouvernance de l'intercommunalité. De fait, le Conseil des Maires instauré à la CASUD correspond à cette conférence des maires introduite par la dite loi.

Cette instance de consultation et de coordination vise à renforcer le dialogue entre les maires des communes membres et la Communauté d'Agglomération du Sud.

LES MISSIONS

Le Conseil des Maires étudie et se prononce sur les dossiers stratégiques de la Communauté d'Agglomération. Il est présidé et animé par le Président. Il se réunit, sur un ordre du jour déterminé, à l'initiative du Président ou, dans la limite de quatre réunions par an en préparation d'un Conseil Communautaire ou à la demande d'un tiers des Maires.

4 | Le Conseil de Développement

Le conseil de développement, ou CODEV, est une instance participative locale indépendante et neutre de la CASUD. C'est un lieu de concertation, de participation et de dialogue territorial. Il a pour objectif de favoriser le dialogue entre la collectivité et les citoyens.

LA COMPOSITION

Le Conseil de développement de la CASUD a été installé en juin 2023 en présence du conseiller communautaire référent Olivier Rivière. Il est composé de 37 citoyens (représentant les 4 Communes) ayant répondu à l'appel à candidatures lancé par la CASUD.

Ses membres sont répartis dans 4 collèges :

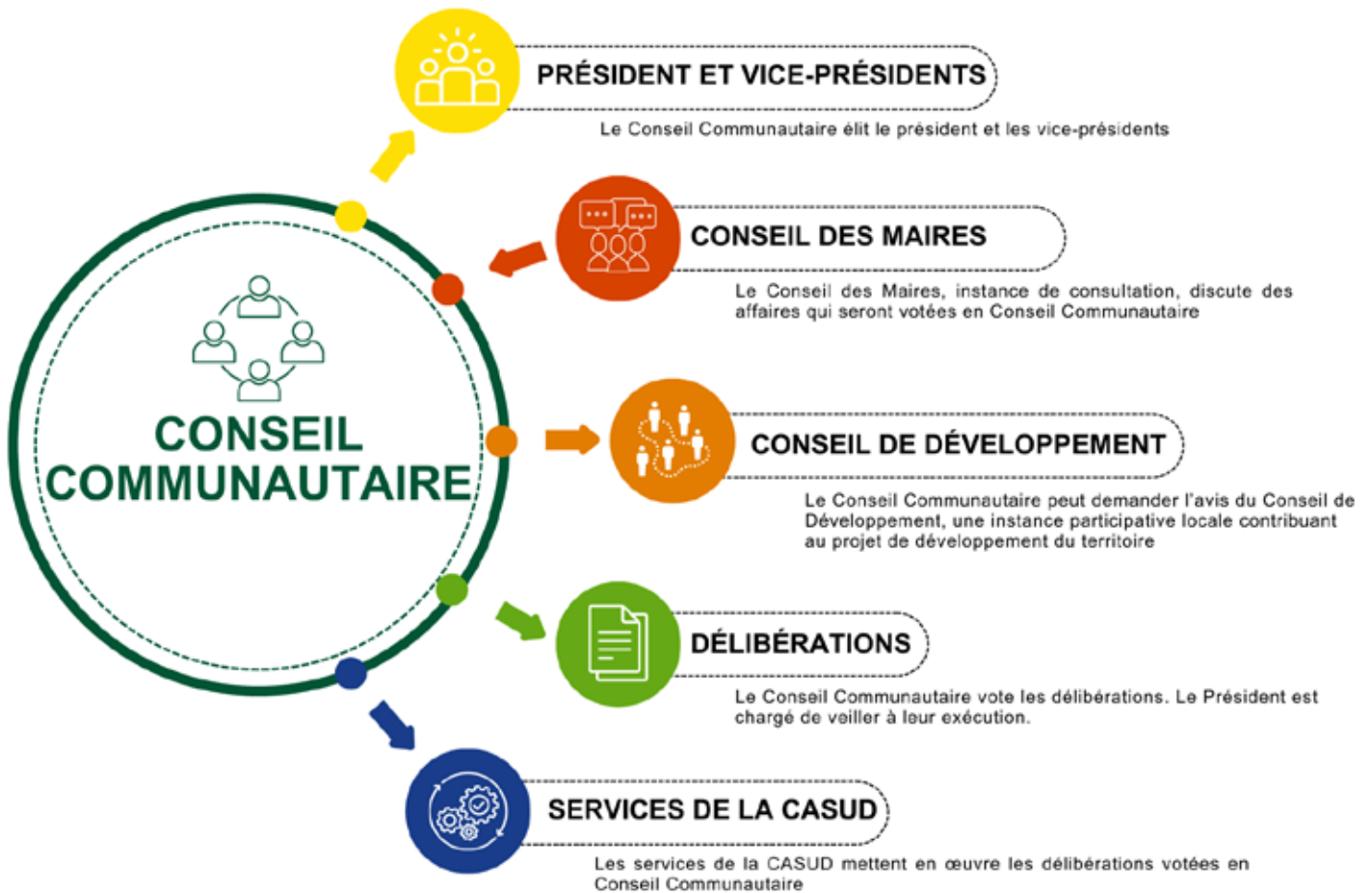
SOCIO-ÉCONOMIQUE	RECHERCHE/FORMATION EXPERT
ASSOCIATIF	CITOYEN

LES MISSIONS

Le CODEV donne des avis et contribue aux projets liés au développement du territoire sur saisine de la CASUD ou par auto-saisine. Il peut par exemple faire des propositions pour atteindre l'autonomie alimentaire ou donner son avis sur l'aménagement économique du territoire.

LA VIE INSTITUTIONNELLE

5 | Le fonctionnement de la vie institutionnelle



6 | Le trombinoscope des élus à ce jour

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE



Mandature 2020-2026
Mise à jour - 3 mars 2025

LE PRÉSIDENT



M. HOARAU
Jacquet

LES VICE-PRÉSIDENTES ET VICE-PRÉSIDENTS



M. VALY
Bachil
1^{er} Vice-Président
Entre-Deux



M. THIEN AH KOON
Patrice
2^{ème} Vice-Président
Le Tampon



Mme COURTOIS
Vanessa
3^{ème} Vice-Présidente
Saint-Philippe



M. GASTRIN
Albert
4^{ème} Vice-Président
Le Tampon

LES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES DÉLÉGUÉS



Mme TURPIN
Catherine
5^{ème} Vice-Présidente
Le Tampon



M. MAUNIER
Daniel
6^{ème} Vice-Président
Le Tampon



Mme GROSSET-PARIS
Isabelle
7^{ème} Vice-Présidente
Entre-Deux



Mme ROBERT
Evelynne
8^{ème} Vice-Présidente
Le Tampon



M. LEBON
LOUIS JEANNOT
9^{ème} Vice-Président
Saint-Joseph



M. GUEZELLO
Alin
10^{ème} Vice-Président
Saint-Joseph



M. THERINCOURT
Jean-Pierre
Le Tampon



Mme PAYET-TURPIN
Francemay
Le Tampon

LES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES



Mme ROMANO
Augustine



Mme MONDON
Laurence



M. PICARDO
Bernard



Mme DIJOUX-RIVIERE
Mimose



M. GONTHIER
Charles Émile



Mme TECHER
Doris



M. LEBON
Richard



M. GENGE
Jack



Mme DOMITILE
Noéline



Mme BLARD
Régine



M. FONTAINE
Henri



Mme FONTAINE
Véronique



Mme BASSIRE
Nathalie



M. SOUBAYA
Josian



Mme BENARD
Monique



M. FONTAINE
Gilles



M. LEBRETON
Patrick



M. LANDRY
Christian



Mme MUSSARD
Rose-Andrée



M. HUET
Mathieu



Mme LEJOYEUX
Marie-Andrée



M. HOAREAU
Sylvain



Mme K/BIDY
Émeline



M. LEBON
David



Mme LEIGNIG
Stéphanie



Mme LEVENEUR
Inéida



Mme FULBERT-GÉRARD
Gilberte



M. VIENNE
Axel



Mme HUET
Marie-Josée



M. HUET
Henri-Claude



M. MUSSARD
Harry



Mme JAVELLE
Blanche Reine



Mme BENARD
Clairette Fabienne

SAINT-PHILIPPE



M. RIVIÈRE
Olivier

ENTRE-DEUX



M. LAFOSSE
Camille



Les élus du
Conseil Communautaire

LE PROJET DE TERRITOIRE

Le Projet de Territoire est la feuille de route politique co-construite avec les acteurs du territoire pour établir un état des lieux et partager un langage commun. Il fixe les grandes orientations de la Communauté d'Agglomération du Sud jusqu'à horizon 2030 avec pour fils conducteurs la transition écologique et la cohésion sociale.



Protéger notre biodiversité et renforcer notre autonomie énergétique



Développer une agriculture durable et réaffirmer notre identité rurale



Renforcer l'attractivité économique et former la population aux métiers de demain



Être pro-acteur de la transition écologique en favorisant l'économie circulaire

LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DU PROJET DE TERRITOIRE

Pour rappel, le Projet de Territoire s'est construit, à compter de 2021, dans une démarche de mobilisation collective associant les services de l'intercommunalité, les élus, les communes, les habitants, les acteurs du territoire ainsi que les partenaires. Dans sa phase de conception, des ateliers de concertation avec les habitants ont été menés sur les 4 communes. Le Projet a été présenté aux partenaires institutionnels et soumis à la validation des membres du Conseil de Développement (créé en 2023). Tout ce processus a permis d'aboutir à une feuille de route partagée pour la période 2023-2030, qui a été adoptée par le Conseil Communautaire en 2023.

Le Projet de Territoire est en évolution constante. Aussi, pour garantir la cohérence des ses actions face aux transformations du territoire, il est important d'assurer une coordination optimale des ressources humaines, financières et matérielles. Pour ce faire, l'intercommunalité a ajusté ses moyens en créant la Direction du Projet de Territoire et la Direction de la Prévention et des Moyens Logistiques afin d'accompagner et de soutenir ces évolutions de manière proactive.

ORIENTATION STRATÉGIQUE N°1

PRÉSERVER

la biodiversité et

RENFORCER

notre autonomie énergétique

PRÉSERVER NOTRE OR BLEU : L'EAU



1 | Préserver une eau potable de qualité



2 | Assurer la bonne gestion des eaux usées



3 | Protéger l'homme et la nature

TENDRE VERS UN TERRITOIRE PLUS DURABLE



1 | Promouvoir une société bas carbone
avec un Plan Climat Air-Energie Territorial
(PCAET)



2 | Viser l'autonomie énergétique

PRÉSERVER NOTRE OR BLEU : L'EAU

1 | **Garantir** une eau potable de qualité

LA VISION

L'eau de pluie, l'eau de nos rivières et captages, l'eau potabilisée, constituent des ressources indéniables sur notre territoire qui doivent faire l'objet d'une préservation. Dans un contexte mondial tendu avec des changements climatiques de plus en plus perceptibles, la gestion et le traitement de cette ressource restent au cœur des actions de la CASUD sur son territoire.


1 100 km
de canalisations



91

réservoirs de forage,
de captages



2

unités de potabilisation

NOS ACTIONS EN 2024

ACTION 1

PROGRAMMATION D'ACQUISITION DE GROUPES ÉLECTROGÈNES

37 sites équipés d'installations de pompage permettant d'assurer le remplissage de l'ensemble des réservoirs seront équipé de groupes électrogènes suivant un plan pluriannuel.

ACTION 2

GALERIE DRAINANTE DE (GRAND GALET) LANGEVIN - SAINT-JOSEPH

Lancement des travaux relatifs à la mobilisation des résurgences en falaise et la construction d'une nouvelle bache.

Coût : **5,7 M€**

Subvention Office Français de la Biodiversité (OFB) de 1 772 457,12



PRÉSERVER NOTRE OR BLEU, L'EAU

1 | **Garantir** une eau potable de qualité

ACTION 3

FORAGE DE TAKAMAKA - SAINT-PHILIPPE

Lancement de la consultation pour les travaux pour l'équipement du forage Takamaka.

Coût de **150 K€**

3,6 M au global

Subvention : État dispositif FEI 2024 de 2 484 514 €



ACTION 4

TRAVAUX D'ADDUCTION SUR L'UTEP LEVENEUR LE TAMPON

Finalisation des travaux d'interconnexion des réseaux vers l'UTEP Leveneur

Coût de **2,6 M€**

Subvention État dispositif FEI de 1 762 752 €



ACTION 5

RÉHABILITATION DE LA CONDUITE DU PONT DU DIABLE - LE TAMPON

Poursuite des travaux

Coût : **3,3 M€**

Subvention État dispositif FEI de 1 699 174 €

ACTION 6

CHAÎNE DE REFOULEMENT DE LA CRÊTE - SAINT-JOSEPH

Poursuite des études de maîtrise d'œuvre de la chaîne de refoulement de la Crête.

Coût : **350 K€**

Subvention de l'Agence Française de Développement de 286 235 € sur les études

ACTION 7

UTEP PAYET GO - LE TAMPON

Poursuite des études pour la construction de l'UTEP PAYET Go à la Plaine des Cafres.

Coût des travaux : **326 K€**

Subvention de l'AFD : 256 K€

PRÉSERVER NOTRE OR BLEU, L'EAU

1 | **Garantir** une eau potable de qualité

ACTION 8

SÉCURISATION DU CAPTAGE DE CAZALA - SAINT-JOSEPH

Poursuite de la phase projet et lancement des dossiers réglementaires.

ACTION 9

MODERNISATION DE RÉSEAUX

Des travaux pour l'amélioration du rendement de réseau.

Coût : **4,2 M€**

ACTION 10

ÉTUDES DE DÉMANTÈLEMENT DES CAPTAGES BRAS LONG - ENTRE-DEUX

Consultation pour les travaux.

ACTION 11

CHAÎNE DE REFOULEMENT ARGAMASSE - ENTRE-DEUX

Étude pour garantir une meilleure distribution en eau pour le secteur de Ravine des Citrons.

Coût : **1,1 M€**

ACTION 12

RÉVISION DU SCHÉMA DIRECTEUR D'EAU POTABLE

Étude de révision du Schéma Directeur d'Eau Potable.

Coût : **236 502 €**

Subvention État Dotation d'Équipements des Territoires Ruraux (DETR) de 110 K

ACTION 13

RECRUTEMENT D'UN(E) CHARGÉ(E) DE MISSION GEMAPI

Recrutement effectif d'une chargée de mission.

PRÉSERVER NOTRE OR BLEU, L'EAU

1 | **Garantir** une eau potable de qualité

NOS PROJETS EN 2025

PROJET 1

ACQUISITION DE GROUPES ÉLECTROGÈNES

3 sites priorités avec 4 groupes :

- Station de pompage du réservoir Epidor Hoarau au Tampon
- Bâche de reprise de Dassy à Saint-Pierre
- Forages Delbon à Saint-Joseph (dont 2 groupes électrogènes)

Coût : **1,2 M€**

Subvention État dispositif Fond Exceptionnel d'Investissement (FEI) post Belal de 578 323, 78€

PROJET 2

GALERIE DRAINANTE DE LANGEVIN (GRAND GALET) - SAINT-JOSEPH

- Obtention du permis de construire pour le lancement des travaux relatifs à la mobilisation des résurgences en falaise et la construction d'un nouveau réservoir.

Dépenses prévisionnelles : **1,5 M€**

- Travaux d'amélioration des conditions de captage par la pose de coque sur environ 300 ml à l'intérieur de la galerie et sur création de drains verticaux supplémentaires.

Coût : **4 M€**

Subvention OFB de 1 772 457,12€

PROJET 3

FORAGE DE TAKAMAKA - SAINT-PHILIPPE

La consultation des travaux pour l'équipement et mener les procédures réglementaires.

Coût : **4,3 M€**

Subvention : État FEI 2024 de 2 484 514

PROJET 4

RÉHABILITATION DE LA CONDUITE DU PONT DU DIABLE - LE TAMPON

Poursuite des travaux de réhabilitation tenant compte des contraintes environnementales pour les interventions

Coût : **2,2 M€**

PRÉSERVER NOTRE OR BLEU, L'EAU

1 | **Garantir** une eau potable de qualité

PROJET 5

CHAÎNE DE REFOULEMENT DE LA CRÊTE - SAINT-JOSEPH

Consultation pour les études géotechniques en vue du lancement de la consultation pour les travaux;

Coût : **23 M€**

PROJET 6

UTEP PAYET GO - LE TAMPON

Poursuite des études pour la construction de l'UTEP.

PROJET 7

MODERNISATION DE RÉSEAUX

Le rendement du réseau sur le territoire de la CASUD reste à ce jour un véritable enjeu. Pour limiter la pression sur la ressource en eau, la CASUD s'engage dans un programme ambitieux de réhabilitation de réseaux.

Coût : **7 M€**

PROJET 8

RÉVISION DU SCHÉMA DIRECTEUR D'EAU POTABLE

Poursuite de l'étude de révision du Schéma Directeur d'Eau Potable et actualisation des coûts.

Coût : **236 502 €**

Subvention État Dotation d'Équipements des Territoires Ruraux (DETR) de 110 K



PRÉSERVER NOTRE OR BLEU, L'EAU

2 | Assurer la bonne gestion des eaux usées

LA VISION

Afin de préserver notre faune et notre flore, la CASUD s'assure d'une utilisation efficace et d'une restitution adaptée de l'eau à nos milieux naturels. Pour cela, la CASUD souhaite étendre ses réseaux d'assainissement collectif et systématiser les interventions du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).



16 497

abonnés (clients)

39 500

habitants desservis par
l'assainissement collectif



788 631 M³

de volume traité



2

installations de dépollution

23 000 EH

capacité de dépollution

NOS ACTIONS EN 2024

ACTION 1

TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET D'EXTENSION SUR LES COMMUNES

Modernisation des réseaux d'assainissement.

Coût de **5 M€**

ACTION 2

NOUVELLE STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES (STEU) DE L'ENTRE-DEUX

Lancement des études de faisabilité.

Coûts : **25 K€**

ACTION 3

ÉTUDE DE RÉVISION DU SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Réalisation de l'état des lieux et diagnostic de la situation actuelle.

Coûts : **404 K€**

ACTION 5

ÉTUDE DE RÉUTILISATION DES EAUX USÉES TRAITÉES « REUT »

Lancement de l'étude REUT dans le cadre d'un partenariat avec le lycée agricole de Saint-Joseph pour la réutilisation des eaux traitées de la station d'épuration à des fins d'irrigation de leurs zones de culture.

Coût du projet : **27 K€**

Subvention de l'OFB en lien avec le CEREMA à hauteur de 21,6 K€.

ACTION 6

RACCORDEMENT DE LA RUE ADAM DE VILLIERS AU TAMPON

Lancement des travaux.

Coûts **250 K€**

PRÉSERVER NOTRE OR BLEU, L'EAU

2 | Assurer la bonne gestion des eaux usées

NOS PROJETS EN 2025

PROJET 1

TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET D'EXTENSION ET DE RÉSEAUX

Lancement des travaux de réhabilitation et d'extension de réseaux sur les villes de Saint-Joseph et le Tampon.

Coût : **5 M€**

PROJET 2

STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES (STEU) DE SAINT-JOSEPH

Poursuite de la réhabilitation de la charpente.

Coût : **800 K€**

PROJET 3

EXTENSION DE RÉSEAU SUR LA RUE ADAM DE VILIERIS

Début des travaux de raccordement des réseaux d'eaux usées sur la rue Adam DeVilliers pour permettre le raccordement de plus de 1000 logements (abandon du projet de poste de refoulement)

Coût : **250 K€**

PROJET 4

ÉTUDE DE RÉUTILISATION DES EAUX USÉES TRAITÉES « REUT »

Poursuite de l'étude Réutilisation des Eaux Usées Traitées (REUT) de la station d'épuration à des fins d'irrigation du lycée agricole de Saint-Joseph et de leurs zones de culture pour préserver la ressource en eau et réduire notre empreinte carbone.

Coût de **27 K€** Subvention de l'OFB en lien avec le CEREMA à hauteur de 21,6 K €

PROJET 5

NOUVELLE STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES (STEU) DE L'ENTRE-DEUX

Poursuite des études de faisabilité.

Coût : **575 K€**

PROJET 6

STATION D'ÉPURATION PARTIE HAUTE DU TAMPON

Études de faisabilité pour la construction d'une nouvelle station d'épuration et Lancement des études de maîtrise d'œuvre de la création d'une nouvelle STEU.

Coût : **30 K€**

PROJET 7

ÉTUDE DE RÉVISION DU SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Poursuite de la révision du schéma directeur

Coût : **404 K€** Subvention de l'Office de l'Eau

PROJET 7

ÉTUDE HYDROGÉOLOGIQUE SUR L'ENTRE-DEUX

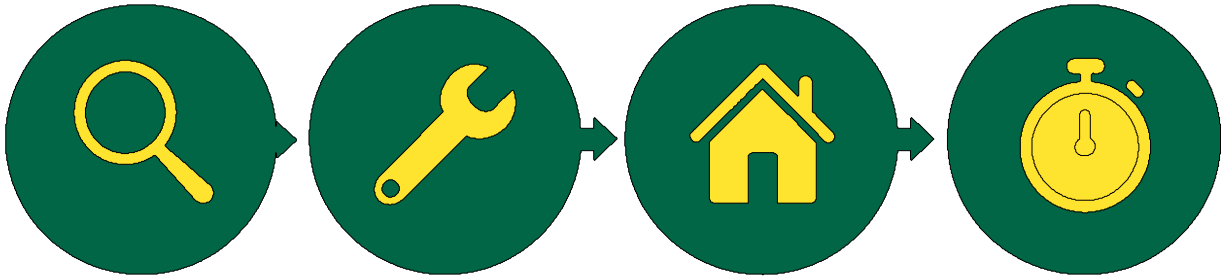
Lancement d'une étude hydrogéologique pour identifier les entrées d'eaux claires parasites dans le réseau EU et dans la STEU.

Coûts : **100 K€**

PRÉSERVER NOTRE OR BLEU, L'EAU

2 | **Assurer** la bonne gestion des eaux usées

LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)



Contrôle
de conception

Contrôle
de réalisation

Contrôle
en cas de vente

Contrôle
périodique



L'ORGANISATION DES CONTRÔLES RÉGLEMENTAIRES

Moyens à dispositions des usagers :

- Site internet dédié à l'information pour le SPANC (les formulaires, schéma d'une installation type, règlement de service)
- Formulaire en ligne ou directement sur chaque site
- un accueil physique SPANC dans chaque Commune membre



120 €

tarifs TTC de l'examen
préalable de la conception

40 €

tarifs TTC de vérification de
l'exécution des travaux



305

Instruction de conception
des ouvrages
d'assainissement non collectif

129

contrôle de l'exécution
des ouvrages d'assainissement non
collectif neuf ou à réhabiliter

538

contrôle de vérification
du fonctionnement et de l'entretien
des ouvrages d'assainissement
non collectif neuf existants



925

dossiers SPANC

Le montant des recettes provenant des contrôles est de : **129 462 €**

PROJET 1

FINANCEMENT DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION

Accompagnement des administrés pour la mise en conformité de leurs assainissements non collectifs.

Financement à hauteur de 40 % par assainissement autonome pour l'abonné.

Financement de l'Office de l'eau et suivi par la CASUD.

PRÉSERVER NOTRE OR BLEU, L'EAU

3 | Protéger l'homme et la nature

LA VISION

La Communauté d'Agglomération du Sud (CASUD) exerce la compétence de la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) depuis 2018 et la compétence Gestion des Eaux Pluviales Urbaines (GEPU) depuis 2020. En facilitant l'écoulement des eaux et en gérant les zones d'expansion des crues, la CASUD permet une meilleure intégration du risque d'inondation dans l'aménagement du territoire.

2

Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI). Un au Tampon et un à Saint-Joseph.



198

habitants protégés



432

emplois protégés



25 000

véhicules sécurisés
sur le trafic routier

La CASUD est gestionnaire d'un linéaire de digues d'environ 7,4 Km (Saint-Joseph : 2.2 Km, Le Tampon : 5,2 Km)

NOS ACTIONS EN 2024

ACTION 1

LANCEMENT DU SCHÉMA DIRECTEUR DES EAUX PLUVIALES DANS LE CADRE DE LA GEPU

Diagnostic pour déterminer le plan d'actions pour des travaux de modernisation et de redimensionnement des réseaux existants.

Coût : **255 K€**

Financement Office de l'Eau 90 K €

ACTION 2

POURSUITE DES TRAVAUX D'HYDRO-CURAGE DES RÉSEAUX D'EAUX PLUVIALES

En zones urbaines et à urbaniser, sur la base d'un marché à bons de commande.

Coût : **255 K€**

ACTION 3

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES BERGES DE LA RIVIÈRE RIVIÈRE DES REMPARTS

Poursuite des travaux et mise à double sens de la rue Amiral Lacaze.

Coûts : **5,1 M€**

Subvention FEDER 4,1M€



ACTION 4

ÉTUDES DE RÉGULARISATION DES SYSTÈMES D'ENDIGUEMENT

Étude et production des dossiers de régularisation des ouvrages de protection.

Coût : **800 K€**

ACTION 5

ÉTUDES DE VÉRIFICATION DU BON FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES HYDRAULIQUES

Mise en place de Visites Techniques Approfondies.

Coût : **750 K€**

PRÉSERVER NOTRE OR BLEU, L'EAU

3 | Protéger l'homme et la nature

NOS PROJETS EN 2025

PROJET 1

POURSUITE DU SCHÉMA DIRECTEUR DES EAUX PLUVIALES DANS LE CADRE DE LA GEPU

Lancement d'une mission topographique pour permettre la poursuite du schéma directeur.

Coût : **260 K€**

Subvention Office de l'Eau 90 K

PROJET 2

POURSUITE DES TRAVAUX D'HYDRO CURAGE DES RÉSEAUX D'EAUX PLUVIALES

Coût : **255 K€**

PROJET 3

TRAVAUX DE RENFORCEMENT ET DE RÉPARATION DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT ET DES EAUX PLUVIALES

Lancement d'un marché à bon de commande.

Coût : **1 M€**

PROJET 4

TRAVAUX DE RÉSEAUX ET D'OUVRAGES D'EAUX PLUVIALES URBAINES

Accompagner les communes sur les travaux d'extension, répondant aux conventions de maîtrise d'ouvrage unique.

Coût : **1,5 M€**

PROJET 5

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES BERGES DE LA RIVIÈRE DES REMPARTS - SAINT-JOSEPH

Travaux de confortement de falaise au droit du chemin Amiral Lacaze.

Coût : **600 K€**

PROJET 6

ÉTUDES DE REQUALIFICATION DES DIGUES - CASUD

- Poursuite des Visites Techniques Approfondies des digues - Coûts : **755 K€**

- Lancement des études de requalification des digues - Coûts : **800 K€**

PROJET 7

ÉTUDE D'AMÉNAGEMENT DE LA RAVINE BRAS-CREUX À LA PETITE FERME

Coût : **25 K€**

Subvention ÉTAT Fonds Barnier de 18,5 K

TENDRE VERS UN TERRITOIRE PLUS DURABLE

1 | Promouvoir

une société bas carbone avec le Plan Climat Air-Energie Territorial (PCAET)

LA VISION

La CASUD, dès sa création, s'est engagée dans la mise en place d'une stratégie de développement durable. Le PCAET, outil de planification permet aux collectivités d'aborder l'ensemble de la problématique air-énergie-climat sur leur territoire. Il s'articule autour de plusieurs axes d'actions :

- la réduction des émissions des gaz à effet de serre,
- l'adaptation au changement climatique,
- la sobriété énergétique,
- la qualité de l'air,
- le développement des énergies renouvelables.

NOS ACTIONS EN 2024

ACTION 1

RECRUTEMENT D'UN AGENT DÉDIÉ AU PCAET.

Recrutement d'une animatrice-coordinatrice du PCAET en avril 2024.

ACTION 2

ÉLABORATION DU PCAET, DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE ET STRATÉGIE DE LABELLISATION

Validation de la déclaration d'intention. Lancement et attribution du marché pour la réalisation du PCAET, de l'évaluation environnementale et stratégique et l'accompagnement à la labellisation Climat-Air-Energie et Économie Circulaire.

Attribution du marché et démarrage des travaux. Demande de subvention auprès de l'ADEME et de l'AFD.

ACTION 3

ADHÉSION À DES ORGANISMES ENGAGÉS SUR LA THÉMATIQUE CLIMAT AIR ÉNERGIE

Adhésion à l'association ATMO Réunion (Agence de surveillance de la qualité de l'air).



TENDRE VERS UN TERRITOIRE PLUS DURABLE

1 | Promouvoir

une société bas carbone avec le Plan Climat Air-Energie Territorial (PCAET)

NOS PROJETS EN 2025

PROJET 1

ÉLABORATION DU PCAET, DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE ET STRATÉGIQUE

Lancement officiel des travaux d'élaboration du PCAET avec les acteurs du territoire :

- diagnostic territorial et stratégie ;
- réalisation de l'Évaluation Environnementale et Stratégique associée aux étapes d'élaboration du PCAET.

Coûts : **178 850 €**

Subventions : 39 580,80€ (ADEME) et 80 000€ (AFD)

PROJET 2

STRATÉGIE DE LABELLISATION

Réalisation de l'état des lieux, de la stratégie et de la feuille route associée aux deux labels (Climat-Air-Energie et Économie Circulaire).

PROJET 3

ADHÉSION À DES ORGANISMES ENGAGÉS SUR LA THÉMATIQUE CLIMAT AIR ÉNERGIE

ATMO : convention de partenariat pour la participation aux fonctionnements des stations de mesures de l'association. Convention de partenariat pour la mise en place du Groupe Régional d'Experts sur le Climat (GREC)

PROJET 4

CAMPAGNE DE COMMUNICATION ET DE SENSIBILISATION ASSOCIÉE A LA DÉMARCHE PCAET

Fresque du Climat à destination des membres du CODEV. Organisation d'un Appel à Manifestation d'intérêt auprès des établissements scolaires pour l'organisation des Fresques du Climat « Kids ». Participation à des événements pour la tenue de fresque quiz (village PEPS ou autres)

TENDRE VERS UN TERRITOIRE PLUS DURABLE

2 | Viser l'autonomie énergétique

LA VISION

La dépendance énergétique de La Réunion est importante. Dans le contexte actuel de crises énergétiques et climatiques, il est important pour la CASUD de s'approprier des outils de production énergétique afin d'assurer le développement et l'autonomie du territoire. La CASUD dispose d'un potentiel géothermique avec le volcan à proximité. Convaincue que la géothermie reste une solution d'énergie renouvelable à privilégier, la CASUD a inscrit l'exploration et le développement des ressources géothermales présentes sur son territoire comme un axe fort de son développement économique et de l'aménagement de son territoire dès 2017. Dans ce cadre, elle a entrepris des phases d'explorations de surface sur le secteur des Plaines et Remparts en 2020 qui ont permis de mettre en évidence le potentiel dans le périmètre retenu.

Qu'est-ce que la Géothermie ?

La géothermie permet de fabriquer de l'électricité dans des centrales géothermiques, grâce à l'eau très chaude des nappes dans le sous-sol de la Terre. La chaleur transforme l'eau en vapeur et permet de faire tourner une turbine et un alternateur qui produisent un courant électrique alternatif.



2 728 GWh

la consommation électrique estimée à fin 2023

3,27 MWh

la consommation moyenne par abonné



88,6 %

le taux de dépendance énergétique de la Réunion

296,9 GW/h

la consommation électrique sur le territoire de la CASUD



984,8 MW

le parc de production électrique réunionnais

8.2 MW

la part de production en hydraulique sur le territoire de la CASUD



Le Tampon

183,0 GWh

Entre-Deux

13,5 GWh

Saint-Joseph

89,7 GWh

Saint-Philippe

10,7 GWh

La consommation électrique par communes

NOS ACTIONS EN 2024

ACTION 1

MISE EN PLACE DE PARTENARIAT

Pour parler pour la mise en place d'un partenariat entre la Région, le Département et un opérateur privé.

ACTION 2

PROGRAMME D'EXPLORATION GÉOTHERMIQUE DE SURFACE

Modélisation de l'exploration ainsi que l'évaluation du potentiel géothermique de la zone volcanique de la Fournaise.

NOS PROJETS EN 2025

PROJET 1

ADHÉSION À ÉNERGIES RÉUNION

Pour co-portage du projet.

Envoyé en préfecture le 17/09/2025

Reçu en préfecture le 17/09/2025

Publié le



ID : 974-249740085-20250905-AFF02_CC050925-DE

ORIENTATION STRATÉGIQUE N°2

RÉAFFIRMER

notre identité rurale



**Accompagner la transition écologique
de notre agriculture**



Soutenir notre terre nourricière

ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DE NOTRE AGRICULTURE

LA VISION

L'objectif est d'accompagner la filière agricole sur l'ensemble du territoire notamment en termes de transition écologique et de cohésion sociale. En effet, le projet a pour objet de permettre un retour à la terre de la ressource des effluents d'élevage, préserver nos paysages et soutenir notre agriculture de manière durable avec des sources de revenus complémentaires ou des économies via la création des sous-produits. L'implantation envisagée se situerait au 27ème kilomètre.

La construction de l'unité de méthanisation permettrait ainsi de :

- Valoriser 36 000 tonnes par an d'effluents via le principe de cogénération et ainsi produire de l'électricité et/ou du bio-GNV,
- Transformer le digestat en granules pour palier à l'engrais importés
- Diminuer les espaces agricoles grevées par l'épandage pour les valoriser et diminuer les infiltrations dans les nappes phréatiques,
- Diminuer les éventuelles nuisances olfactives et mettre en exergue nos paysages agricoles et notamment de pâturage.



1 795

agriculteurs exploitants

945

exploitations
en cheptels (hors ruches)

NOS ACTIONS EN 2024

ACTION 1

RÉALISATION D'UNE ÉTUDE DE
FAISABILITÉ



NOS PROJETS EN 2025

PROJET 1

LANCEMENT DU MARCHÉ D'ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE
POUR LA RÉALISATION D'UN MARCHÉ DE CONCEPTION-RÉALISATION

Lancement du marché.

Travaux estimés à **13 M€**

Coût de **250 K€**

SOUTENIR NOTRE TERRE NOURRICIÈRE

LA VISION

Le soutien aux agriculteurs et à leurs activités, doit tendre à offrir une alimentation saine de qualité et à un prix correct pour tous (agriculteurs et consommateurs). Le souhait est bien d'accompagner la montée en valeur ajoutée de notre production locale. Aussi, les projets attraités au développement des circuits courts à la sensibilisation à une alimentation saine et locale sont des priorités du Projet de Territoire.

NOS ACTIONS EN 2024

ACTION 1

PARTICIPATION AU PÔLE TERRITORIAL DE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE - ENTRE-DEUX

Poursuite du programme et animation des programmes « not tèt - not agriculture » (projet de Société Coopérative d'Intérêt Collectif pour la mise en lien de l'ensemble des acteurs de la production à l'assiette) et du programme « not mangé - not santé » (le Projet Alimentaire Territorial qui a pour objectif de préserver la santé par une alimentation saine et accessible à tous).

ACTION 2

ADHÉSION À LA SCIC OSPAAL

La CASUD intègre le Conseil Coopératif pour la structuration et organisation de la SCIC.

Coût : **3 K€**

ACTION 3

CONVENTION DE PARTICIPATION AVEC LA COMMUNE DE L'ENTRE-DEUX

Convention de participation dans le cadre du PAT communal

Coût : **20 K€**



NOS PROJETS EN 2025

PROJET 1

PARTICIPATION PÔLE TERRITORIAL DE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE

Poursuite de la participation dans le cadre du PAT.

PROJET 2

PARTICIPATION A LA SCIC

Participation via le Conseil Coopératif

ORIENTATION STRATÉGIQUE N°3

ACCOMPAGNER

l'attractivité économique

FAVORISER L'INSTALLATION D'ENTREPRISES ET DES ACTIVITÉS INNOVANTES



1 | **Revitaliser** le territoire



2 | **Créer** des espaces dédiés à l'activité économique

PROMOUVOIR UN TERRITOIRE D'EXCEPTION



1 | **Fédérer** autour de l'accueil réunionnais



2 | **Informier** sur les lieux d'exception et les prestataires de notre territoire



3 | **Animer** et faire connaître notre territoire en capitalisant sur ses nombreux atouts



4 | **Développer** la visibilité et la notoriété du territoire



5 | **Soutenir et Accompagner**
nos prestataires dans une démarche de montée en qualité de tout le territoire

DYNAMISER L'EMPLOI LOCAL ET L'OFFRE DE LOGEMENT



1 | **Favoriser** l'insertion



2 | **Améliorer** la qualité de l'habitat

PROMOUVOIR LES ALTERNATIVES À LA VOITURE INDIVIDUELLE



1 | **Relever** les défis de la mobilité



2 | **Encourager** l'utilisation de transports durables via des infrastructures intermodales



3 | **Améliorer** la qualité du service aux usagers

ACCOMPAGNER L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

FAVORISER L'INSTALLATION D'ENTREPRISES ET DES ACTIVITÉS INNOVANTES

1 | Revitaliser le territoire

LA VISION

La revitalisation du territoire se réalise à travers des programmes tels que Action Cœur de Ville (ACV) ou Petites Villes de Demain (PVD) ou des dispositifs tels que l'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) qui proposent des accompagnements et soutiens technique et financier pour redynamiser les cœurs de ville. Ils englobent la modernisation des logements, des locaux commerciaux et artisanaux, l'amélioration du tissu urbain, la lutte contre les vacances de locaux, la valorisation des espaces publics tout en privilégiant les démarches cohérentes en matière de développement durable.

2

conventions
cadres signées

NOS ACTIONS EN 2024

ACTION 1

SOUTIEN À L'ASSOCIATION DE GESTION DU CENTRE-VILLE (AGCV) SAINT-JOSEPH

Poursuite du soutien à l'AGCV.

Coûts : **28 K€**

ACTION 2

EXTENSION DE L'ORT INTERCOMMUNAL

Continuité des travaux d'extension du périmètre de l'ORT à l'Entre-Deux, Saint-Philippe et Le Tampon via une convention dite chapeau.

ACTION 3

PROGRAMME « PETITES VILLES DE DEMAIN » ENTRE-DEUX/SAINT-PHILIPPE

Signature des conventions-cadres PVD avec les services de l'État.

Subvention État de 34 K€ pour un ETP



ACTION 4

ÉTUDE POUR LA MISE EN PLACE D'UNE OPAH-RU MULTI-SITES

Dans le cadre du Plan Intercommunal de Lutte contre l'Habitat Indigne (PILHI), lancement d'une étude pour revitaliser le tissu de logements et du centre-ville en mettant en place une OPAH-RU.

FAVORISER L'INSTALLATION D'ENTREPRISES ET DES ACTIVITÉS INNOVANTES

1 | **Revitaliser** le territoire

NOS PROJETS EN 2025

PROJET 1

POURSUITE DE L'EXTENSION DE L'ORT INTERCOMMUNAL

Validation de l'extension de l'ORT intercommunale avec intégration de la Commune du Tampon en tant que ville-centre et des villes lauréates PVD.

PROJET 2

MISE EN ŒUVRE DES PLANS D'ACTION DES CONVENTIONS CADRES PVD

Lancement de la phase opérationnelle du programme par la mise en œuvre des plans d'action notamment en termes d'études.

PROJET 3

SOUTIEN À L'ASSOCIATION DE GESTION DU CENTRE-VILLE (AGCV) SAINT-JOSEPH

Pérennisation du soutien à l'Association de Gestion du Centre Ville.

PROJET 4

MISE EN PLACE D'UNE OPAH-RU MULTI-SITES

Poursuite des études.

Qu'est-ce qu'une OPAH-RU ?

Un OPAH-RU désigne une convention d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain. Cette convention a pour objectif de favoriser la réhabilitation des logements notamment en octroyant des subventions sous conditions à destination des propriétaires bailleurs, des propriétaires occupants et des syndicats de copropriétés.

ACCOMPAGNER L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

FAVORISER L'INSTALLATION D'ENTREPRISES ET DES ACTIVITÉS INNOVANTES

2 | Créer des espaces dédiés à l'activité économique

LA VISION

La CASUD mène une stratégie ambitieuse en vue d'accompagner le développement des entreprises sur son territoire. Elle investit notamment en matière de création, de gestion de Zones d'Activités Économiques (ZAE) afin de maintenir et créer des emplois. L'intercommunalité vise également à développer la compétitivité et l'attractivité du territoire en développant l'offre d'immobilier d'entreprises avec la création d'espaces d'anticipation économique et d'économie collaborative tels que des hôtels d'entreprises.



36 hectares
de ZAE

4
ZAE

NOS ACTIONS EN 2024

ACTION 1

ZAE LES PALMIERS - LE TAMPON

- **TRANCHE 1 :**
Dépôt de permis de construire pour certaines entreprises et poursuite de la commercialisation de parcelles.
- **TRANCHE N°2 :**
 - Dépôt du permis d'aménager pour 18 parcelles et cadrage des conditions de trésorerie.
 - Pré-commercialisation des parcelles et lancement de la consultation pour les travaux

Coût : **5 M€**

- **TRANCHE N°3 :**
Finalisation de la maîtrise foncière par l'EPFR via une mission CASUD/SEDRE. 8 parcelles en baux à construction FEDER POE 21-27.



FAVORISER L'INSTALLATION D'ENTREPRISES ET DES ACTIVITÉS INNOVANTES

2 | Créer des espaces dédiés à l'activité économique

NOS ACTIONS EN 2024

ACTION 2

ZAE LES TERRASS - SAINT-JOSEPH

Finalisation des travaux du parking et poursuite de la commercialisation.

Coût : **150 K€**

Financement FEDER REACT-UE

ACTION 3

ZA DES GRÈGUES - SAINT-JOSEPH

Finalisation de la Garantie de Parfait Achèvement (GPA)

Coût : **6,4 M€**

Financement FEDER REACT-UE : 5 676 958 €

ACTION 4

ZAE DU 14^{ÈME} AU TAMPON - LE TAMPON

Activités principales : garage et bâtiment
Lancement du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE). Démarche d'acquisition foncière.

Coût : **9 M€** (part CASUD)
hors coût du foncier

ACTION 5

ZAE DU 19^{ÈME} AU TAMPON

Activités principales : agroalimentaire, logistique et artisanat
Validation du dossier PRO et lancement d'une démarche d'acquisition foncière sera initiée.

Coût : **5 M€** pour le projet partie basse

ACTION 6

ZAE DE BASSE-VALLÉE - SAINT-PHILIPPE

DCE pour une étude préliminaire qui regroupera une étude d'opportunité économique, urbaine et environnementale ainsi qu'une étude géotechnique.

Coût global du projet : **4,5 M€**

ACTION 6

CALE DE HALAGE - SAINT-PHILIPPE

Études portant sur la sécurisation de la cale de halage et de réhabilitation de la maison de pêcheurs et poursuite des dossiers réglementaires tels qu'une étude d'impact et demande d'autorisation Installation Classée Protection de l'Environnement (ICPE) du fait des affouillements nécessaire pour la création d'un bassin d'apaisement.



FAVORISER L'INSTALLATION D'ENTREPRISES ET DES ACTIVITÉS INNOVANTES

2 | Créer des espaces dédiés à l'activité économique



NOS PROJETS EN 2025

PROJET 1

ZAE LES PALMIERS - LE TAMPON

TRANCHE 1 :

- Mise à disposition de
 - 17000 m² aux entreprises éligibles au FEDER sous forme de baux à construction ou de lots en libre acquisition ;
 - 17000 m² éligibles à la vente ;
 - 11 entreprises vont élaborer leur projet (permis de construire , dossier ICPE (ICPE), dossiers bancaires) ;
 - Reprise de la commercialisation sur près de 7000 m².

TRANCHE N°2 :

- Dépôt du Permis d'Aménager (PA) pour le lancement des travaux. La tranche 2 offrira 16 parcelles.

Coût : **5 M€**

TRANCHE N°3 :

Création de la jonction avec la zone actuelle de Trois-Mares. La maîtrise du foncier en lien avec l'EPFR.

PROJET 2

ZAE LES TERRASS - SAINT-JOSEPH

Poursuite de la commercialisation.

PROJET 3

ZAE DU 14ÈME AU TAMPON - LE TAMPON

Lancement du PA et début des travaux.

Coût : **5 M€**

PROJET 4

ZAE DU 19ÈME AU TAMPON

Lancement du DCE pour attribution du marché. Au niveau de la Tranche 2 , l'EPFR missionné pour la maîtrise du foncier.

Coût : **5M€**

PROJET 5

ZAE DE BASSE-VALLÉE - SAINT-PHILIPPE

Lancement des premières études préliminaires dont celle pour la définition du modèle économique.

Coût : **5M€** hors foncier.

PROJET 6

ZAE DE BOIS NOIRS ET VINCENDO

Début des approches préliminaires

Coûts : **10 M€** pour chaque opération

FAVORISER L'INSTALLATION D'ENTREPRISES ET DES ACTIVITÉS INNOVANTES

2 | **Créer** des espaces dédiés à l'activité économique

PROJET 7

ZA ENTRE-DEUX

- La ZAE du SERRE pour dynamiser la transformation agroalimentaire. Approche avec l'EPFR pour la maîtrise foncière.
- L'îlet ATERLA pour renforcer et polariser le secteur de la production artisanale patrimoniale (culture et tourisme éducatif).

Coûts : **4 M€** pour les deux projets.

PROJET 8

CALE DE HALAGE - SAINT-PHILIPPE

Poursuite des procédures réglementaires.



FAVORISER L'INSTALLATION D'ENTREPRISES ET DES ACTIVITÉS INNOVANTES

2 | **Créer** des espaces dédiés à l'activité économique

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

NOS ACTIONS EN 2024

ACTION 1

PROGRAMME D'IMMOBILIER D'ENTREPRISES ZAE PALMIERS

Poursuite des études préliminaires.
Obtention du permis de construire.

ACTION 2

PROGRAMME D'IMMOBILIER D'ENTREPRISES FEDER ZAE TERRASS

Lancement des études complémentaires de Coordination de Sécurité et de Protection de la Santé (CSPS) complémentaires et contrôleur technique pour le dossier PRO.

Coût : **2,8 M€** hors foncier.
Subvention FEDER

NOS PROJETS EN 2025

PROJET 1

PROGRAMME D'IMMOBILIER D'ENTREPRISES ZAE PALMIERS

Lancement d'un appel à manifestation d'intérêt pour les fonciers.
Acquisition du foncier et consultation des travaux.

PROJET 2

IMMOBILIER D'ENTREPRISE ZAE LES TERRASS - SAINT-JOSEPH

Finalisation des études et lancement de consultation.
Pour le programme d'immobilier ITI/FEDER, attribution du permis de construire.

Coût : **400 K€**
(acquisition de l'assiette foncière)

PROJET 3

LOCAUX ÉCONOMIQUES DE LA GARE ROUTIÈRE DE LA CHATOIRE

Étude de marché pour une proposition d'un appel à manifestation d'intérêt pour repérer et retenir les entreprises.

ACCOMPAGNER L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

PROMOUVOIR UN TERRITOIRE D'EXCEPTION

1 | **Fédérer** autour de l'accueil réunionnais

LA VISION

Le tourisme relève de la compétence économique de la CASUD. La promotion du territoire est assurée par l'Office de Tourisme Intercommunale (OTISud) par le biais d'un Contrat de Prestations Intégrées (CPI). Celle-ci regroupe les offices de tourisme des quatre communes de la CASUD. Leurs principales missions consistent à assurer l'accueil et l'information des visiteurs, de promouvoir le territoire, de soutenir et coordonner les acteurs locaux du tourisme et de mettre en œuvre la politique locale du tourisme.



4

kaz d'information
touristique (KIT)



21

employés



43 251

visiteurs reçu dans
la Kaz Tourist en 2024



1,1 M€

de subvention
de la CASUD

NOS ACTIONS EN 2023

ACTION 1

CONTRAT DE PRESTATIONS INTEGREES (CPI)

Renouvellement du CPI en mai 2024 avec fixation des objectifs pour la période 2024/2027.

ACTION 2

OBTENTION DU LABEL QUALITÉ TOURISME ILE DE LA RÉUNION

Les Kaz d'Informations Touristiques (KIT) ont été labellisées Qualité Tourisme Ile de la Réunion.

ACTION 3

POURSUITE DE LA MISE EN AVANT DE L'IDENTITÉ ET DE L'ART DE VIVRE CRÉOLE DANS NOTRE CONCEPT D'ACCUEIL

Dans le cadre du Chantier L'Odèr nout péi, l'OTISud a pour objectif de transformer nos Bureaux d'informations en Kaz Tourist'. Le BIT de l'Entre-Deux a été réaménagé.



PROMOUVOIR UN TERRITOIRE D'EXCEPTION
1 | Fédérer autour de l'accueil réunionnais

ACTION 4
DES ACCUEILS HORS LES MURS INSOLITES

Poursuite des accueils hors les murs pour aller vers le public en proposant des ateliers et animations :

- Participation au 40 ans de Miel Vert organisé par la ville du Tampon. 549 visiteurs.
- Participation à La Fete Choca organisé par la ville de l'Entre-Deux (3 jours). 887 visiteurs.
- Participation à la Fête du Vacoa organisé par la ville de Saint-Philippe (10 jours). 6278 visiteurs.

Concept "Nou Vien Rod A Zot"

Poursuite des rencontres sur des sites insolites pour discuter avec les touristes, les informer et les inciter à rester plus longtemps sur le territoire.

Les sites retenus :

- Cascade Grand Galet à Saint Joseph : 134 visiteurs ;
- Cap Méchant à St Philippe : 66 visiteurs reçues ;
- Belvédère du Nez de Boeuf 178 visiteurs ;
- Parc des Palmiers (Tampon) : 214 ;
- Belvédère de Bois Court (Tampon) 49.

NOS PROJETS EN 2025
PROJET 1
POURSUITE DES ACCUEILS HORS LES MURS

Poursuite des participations aux fêtes locales du terroir et le concept « nou vien rod à zot » étendu à des sites de randonnées avec l'accueil créolisé.

PROJET 2
MISE EN PLACE DE LA DÉMARCHÉ QUALITÉ VIA "DEX" , DESTINATION D'EXCELLENCE


ACCOMPAGNER L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

PROMOUVOIR UN TERRITOIRE D'EXCEPTION

2 | Animer et faire connaître notre territoire en capitalisant sur ses nombreux atouts

LA VISION

Une des missions principales de l'Office de Tourisme Intercommunal du SUD (OTISud) est de promouvoir et animer le territoire afin d'y attirer des visiteurs, tant locaux qu'extérieurs, les encourager à le découvrir et y rester et ainsi créer une dynamique économique positive. Cela passe notamment par la mise en place d'événements.



4 événements phares tenus (1 sur chaque Commune)

NOS ACTIONS EN 2023

ACTION 1

NOUVELLE ÉDITION DE L'ÉVÉNEMENT "ENTRE DEUX ZARTS" - L'ENTRE-DEUX

Une journée dédiée à la valorisation des métiers artisanaux et des savoirs faire péi avec des ateliers et des activités.

32 artisans présents et 1090 visiteurs.

ACTION 2

NOUVELLE ÉDITION DE L'ÉVÉNEMENT "LAMBIANS KRÉOL" - LE TAMPON

Une journée dédiée à la valorisation de nos traditions et notre art de vivre créole

258 participants / 8 Animations et ateliers / 16 prestataires et partenaires concernés.

ACTION 3

PREMIÈRE ÉDITION DE L'ÉVÉNEMENT "LAMBIANS LA MER" - SAINT-PHILIPPE

Une journée dédiée à la valorisation de notre littoral exceptionnel et nos savoirs faire "lontan" (comme la pêche)

1015 visiteurs / 10 Animations et ateliers / 15 prestataires et partenaires concernés.

ACTION 4

PREMIÈRE ÉDITION DE L'ÉVÉNEMENT "KOULÈR ZÉPICES" - SAINT-JOSEPH

Une journée dédiée à la valorisation de notre patrimoine rural, agricole et gastronomique à travers des visites chez des producteurs suivies d'un concours culinaire.

300 personnes reçues / 3 Ateliers et animations / 10 prestataires et partenaires impliqués.

ACTION 5

PARTICIPATION AUX JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE 2024

2 circuits mis en place : 1 dans lé hauts (Entre-Deux/Tampon) et 1 dans les bas (Saint-Joseph/ Saint-Philippe).

235 participants.

NOS PROJETS EN 2025

PROJET 1

RENOUVELLEMENT DES 4 ÉVÈNEMENTS SUR LES 4 TERRITOIRES

PROJET 2

PARTICIPATION À LA JOURNÉE DE LA BIODIVERSITÉ EN PARTENARIAT AVEC NATURE OCÉAN INDIEN SUR MANAPANY

PROJET 3

RENOUVELLEMENT DU BRUNCH DÉ O SUR LA COMMUNE DU TAMPON

PROMOUVOIR UN TERRITOIRE D'EXCEPTION

3 | Développer la visibilité et la notoriété du territoire

LA VISION

En terme de stratégie, l'OTISud a pour ambition de devenir un média touristique en affirmant son positionnement comme une destination expérientielle.



20 874
abonnés Facebook



1 903
abonnés Instagram

NOS ACTIONS EN 2024

ACTION 1

AUGMENTER LE NOMBRE D'ABONNÉS
SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

ACTION 2

AMÉLIORER LE RÉFÉRENCIEMENT SEO

Mise en place d'outils pour permettre d'augmenter la visibilité sur Internet et booster le référencement SEO.

ACTION 3

CAMPAGNE D'INFLUENCE AVEC PÉI GOURMAND LORS DE KOULÈR ZÉPICES SUR INSTAGRAM

NOS PROJETS EN 2025

PROJET 1

MISE EN AVANT DU FUTUR SITE INTERNET

PROJET 2

DÉVELOPPEMENT DE LA NOTORIÉTÉ DE LA TEAM TRANCHE PAPAYE/ OTI SUD
SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

PROJET 3

CHAÎNE YOUTUBE

Réflexion pour la mise en place d'une chaîne dédiée.

PROJET 4

CRÉATION D'UN NOUVEAU FILM DE TERRITOIRE / CLIP PROMOTIONNEL

ACCOMPAGNER L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

PROMOUVOIR UN TERRITOIRE D'EXCEPTION

4 | **Soutenir** et **Accompagner** nos prestataires dans une démarche de montée en qualité de tout le territoire

LA VISION

Les prestataires touristiques constituent le socle de notre tourisme : sans prestataires, pas de tourisme et donc moins de dynamique économique et d'attractivité pour le territoire. La stratégie de l'OTISUD est donc d'être un "guichet unique" assurant une mission principale de "gestion de la relation professionnelle et sociale auprès des prestataires touristiques de la CASUD.

Pour cela, les actions sont structurées autour de 4 axes :

INFORMER, PROMOUVOIR, CONNAÎTRE et ACCOMPAGNER les prestataires.



772

prestataires inscrits en base de données interne au 31/12/2024



217

établissements qualifiés (labellisés ou classés) au 31/12/2024



70

nouveaux établissements contre 45 fermés

NOS ACTIONS EN 2024

ACTION 1

OFFRIR UN ACCOMPAGNEMENT TRÈS PERSONNALISÉ AUX PRESTATAIRES

Rencontre avec les prestataires du territoire pour faire connaissance, entendre leurs besoins mettre à jour la base de données et proposer un accompagnement individualisé.

901 prestataires accompagnés
73 visites

ACTION 2

RÉALISATION DE PLUSIEURS
SONDAGES POST BELAL

ACTION 3

PROMOTION DES PRESTATAIRES

Promotion sur les réseaux sociaux de l'OTI sud et d'Explore La Réunion.

ACTION 4

MISE EN PLACE D'ÉDUCTOURS DÉDIÉS AUX PROFESSIONNELS

Objectifs :

- Mise en réseau des prestataires et l'apport de connaissance sur le territoire afin que les prestataires en deviennent des ambassadeurs.

2 éducteurs appelés "Zescales" ont été organisés :

- Zescales Pro" : 26 prestataires ;
- Entre 2 Zescales : 25 prestataires.

PROMOUVOIR UN TERRITOIRE D'EXCEPTION

4 | **Soutenir** et **Accompagner** nos prestataires
dans une démarche de montée en qualité de tout le territoire

ACTION 5

MISE EN PLACE DE LA PRESTA'PATROUILLES :

Au sein des BIT :

- Une proximité accrue
- Un lien renforcé
- Des échanges plus nombreux
- Une aide plus fréquente

ACTION 6

ORGANISATION D'ATELIERS NUMÉRIQUES POUR LES PRESTATAIRES

Ces ateliers permettent aux prestataires de se familiariser avec les outils numériques. Plusieurs thèmes ont été évoqués :

- L'importance d'être visible sur les réseaux sociaux et les accompagner sur la création de contenus impactant et originaux ;
- Création et gestion de la fiche Google Business Profile.

ACTION 8

ACTIONS RELATIVES À LA TAXE DE SÉJOUR (TDS)

Accompagnement des hébergeurs :

- Poursuite des efforts en termes d'animation et de pédagogie ;
- Propositions d'ateliers spécifiques autour de la taxe de séjour ;
- Déploiement de l'outil DECLALOC (un outil de déclaration dématérialisée des hébergements touristique) sur le territoire et le rendre pleinement opérationnel.

NOS PROJETS EN 2025

PROJET 1

POUR SUIVRE L'ACCOMPAGNEMENT DES PRESTATAIRES DANS LEURS DÉMARCHES

Ateliers, visites, z'escales, ... Amélioration des démarches via DECLALOC.

PROJET 2

ORGANISATION D'UN ÉDUCTEUR DESTINÉ AUX ÉLUS

Sensibiliser sur la démarche et les objectifs souhaités.

PROJET 3

MISE EN AVANT DES PRESTATAIRES AU TRAVERS DES MAGAZINES

PROJET 4

ACCOMPAGNEMENT DES PRESTATAIRES VERS UN TOURISME DURABLE AU TRAVERS DE GUIDES ET CONSEILS

PROJET 5

MISE EN PLACE EN BOUTIQUE DE LA MARQUE "LU LA FÉ" POUR METTRE EN AVANT LES PRODUITS LOCAUX ET DU TERROIR

ACCOMPAGNER L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

DYNAMISER L'EMPLOI LOCAL ET L'OFFRE DE LOGEMENT

1 | Favoriser l'insertion

LA VISION

La CASUD s'engage à travers le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) pour mobiliser les dispositifs d'accompagnement renforcés vers l'emploi afin de remettre durablement à l'emploi les publics les plus éloignés (les demandeurs d'emplois de longue durée, les bénéficiaires des minima-sociaux, les jeunes sans qualification) par la mise en place d'un parcours, adapté à chaque situation. Ce dispositif offre un accompagnement personnalisé avec une obligation de suivi régulier et de résultat. Le PLIE est cofinancé par le Fonds Social Européen + (FSE+) à hauteur de 80% pour ses actions.

1 121 000€

de convention FSE+

1 401 250€

en coût global des actions



59

nouvelles personnes
accompagnées au cours
de l'année



198

mises en étapes
de parcours



20

personnes sorties du PLIE
(CDI, CDD+ 6 mois, formations
qualifiantes,
créations d'entreprises)

NOS ACTIONS EN 2024

ACTION 1

INTÉGRATION DE NOUVELLES PERSONNES

Proposer le dispositif à 280 nouvelles personnes.

Coûts de **205 K€**

ACTION 2

OBJECTIF DE 50 % DE SORTIES POSITIVES

Critères retenus :

- Public des femmes, avec une qualification de niveau égal ou inférieur au CAP/BEP ;
- Nombre de jeune ne pouvant excéder 20%.

ACTION 3

ACQUISITION DE COMPÉTENCES NUMÉRIQUES

Dotation d'un pool d'ordinateurs mis à la disposition des bénéficiaires du PLIE dans le cadre de leur parcours.



DYNAMISER L'EMPLOI LOCAL ET L'OFFRE DE LOGEMENT

1 | Favoriser l'insertion

ACTION 4

MISE EN PLACE D'INTERVENTIONS D'ACCOMPAGNEMENT SPÉCIALISÉ

Coaching, encadrant technique pour notamment soutenir l'insertion de la création d'activité.

ACTION 5

ATELIER CHANTIER D'INSERTION PLIE

Mise en place d'ACI PLIE.

ACTION 6

POURSUITE DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL EUROPÉEN (POE) FSE+ 2021/2027

- Les forums «Mardi Nou Lé La» au sein de chaque Quartier Prioritaire de la Ville (QPV) et la Journée Pour l'Emploi au Tampon ;
- Les forums «Happy» à Saint-Joseph ;
- Les forums d'actions sociales à la Plaine des Cafres et à Saint-Philippe (bus du PLIE) ;
- Les partenariats avec les associations d'insertion sur Saint-Philippe ;
- Les partenariats avec l'ADIE et à l'action « Une semaine pour créer sa boîte »



NOS PROJETS EN 2025

Poursuite des actions dans le cadre de la convention FSE+

ACCOMPAGNER L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

DYNAMISER L'EMPLOI LOCAL ET L'OFFRE DE LOGEMENT

2| Améliorer la qualité de l'habitat

LA VISION

La CASUD est compétente en matière d'équilibre social de l'habitat. Elle doit donc assurer une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements sur son territoire. La politique de l'habitat est un pilier de l'action sociale favorisant l'accès et le maintien dans un habitat adapté de tous les publics. Depuis 2019, la CASUD dispose d'un Programme Local de l'Habitat Intercommunal (PLHI) exécutoire pour 6 années.

Le diagnostic du PLHI a permis de mettre en exergue 4 enjeux majeurs :

- La lutte contre l'habitat indigne ;
- Le soutien à l'acquisition foncière ;
- Le soutien à la production de logements sociaux ;
- L'amélioration des modalités de gestion de la demande et d'attribution de logements sociaux.



40 000

demandes de logements sociaux à la Réunion



5 200

demandes de logement social sur le territoire de la CASUD

NOS ACTIONS EN 2024

ACTION 1

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT INTERCOMMUNAL

Réalisation de l'évaluation à mi parcours pour définir le feuille de route à suivre.

ACTION 2

PLAN INTERCOMMUNAL DE LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE

Repérage des logements insalubres
Réalisation de 280 visites de logements sur l'ensemble du territoire CASUD.



DYNAMISER L'EMPLOI LOCAL ET L'OFFRE DE LOGEMENT

2 | Améliorer la qualité de l'habitat

ACTION 3

PLAN DE GESTION DE LA DEMANDE ET DE L'ATTRIBUTION DE LOGEMENTS SOCIAUX

- Adhésion à l'association Gestion, Enregistrement, Observation de la Demande (GEOD) pour disposer de données fiabilisées sur les demandes de logement social enregistrées dans le Système National d'Enregistrement (SNE) ;
- Mise en place des logiciels métiers appropriés au niveau des CCAS des communes membres et formation des agents ;

Coûts : **20 K€**

- Mise en place d'une cotation de demande de logement, suivant la loi ALUR, pour permettre l'aide à la décision en matière d'attribution de logement ;
- Création de 5 guichets enregistreurs de la demande de logement
 - CASUD : 1 ;
 - Commune du Tampon : 2,
 - Commune de Saint-Joseph : 1,
 - Commune de Saint-Philippe : 1
- Subvention au CCAS : 200 K.

ACTION 4

SOUTIEN À LA MINORATION FONCIÈRE

Mise en place d'une nouvelle convention pluriannuelle avec l'EPFR.

Coûts : **2,5 M€**
sur la période 2024/2028.

ACTION 5

PARTICIPATION AU PLOM 3

Le Plan Logement Outre-Mer (PLOM) 3 (2024 - 2027) a pour objectifs :

- L'accélération et de la production et l'accessibilité du logement locatif social ;
- L'intervention de façon volontaire sur l'habitat privé pour augmenter et améliorer le parc destiné aux ménages modestes et très modestes.

ACTION 6

TRAVAUX LIÉS À L'OBSERVATOIRE DES LOYERS PRIVÉS

Poursuite des travaux en lien avec l'AGORAH et l'ADIL.

Coûts : **50 K€** de l'AGORAH
et **17 K€** de l'ADIL.

ACTION 7

ADHÉSION À L'AGENCE SOLEIL

Adhésion à l'agence immobilière à vocation sociale et la mobilisation des propriétaires privés afin d'obtenir un loyer abordable.

ACTION 8

ÉCHANGES AVEC LES ACTEURS DU LOGEMENT SOCIAL

Mettre en place des échanges avec les acteurs du logement social ;
Démarrage des pourparlers avec l'État et les autres EPCI sur les recettes structurelles à constituer pour faire face aux enjeux liés à cette compétence.

ACTION 9

ANIMATION DES INSTANCES DE GOUVERNANCE SUR LE TERRITOIRE

Poursuite de l'animation de la Conférence Intercommunale du Logement (CIL).



DYNAMISER L'EMPLOI LOCAL ET L'OFFRE DE LOGEMENT

2 | Améliorer la qualité de l'habitat

ACTION 10

LES CONTRATS DE MIXITÉ SOCIALE

Finalisation des Contrats de Mixité Sociale (CMS) pour intégrer les enjeux de production de logements sociaux des communes de l'Entre-Deux et de Saint-Joseph.

ACTION 11

CRÉATION DE L'OFFICE FONCIER SOLIDAIRE

Participation à la création de l'Office Foncier Solidaire (OFS) pour permettre à des accédants de réaliser leur projet sans avoir le poids du foncier.

ACTION 12

CONVENTIONS DE GESTION EN FLUX DES DROITS DE RÉSERVATION

Mise en place et suivi de la bonne mise en œuvre des conventions.

NOS PROJETS EN 2025

PROJET 1

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT INTERCOMMUNAL

- Lancement de l'étude pour préparer le deuxième PLHi de la CASUD 2026/2032.
- Intégration de la feuille de route suite à l'évaluation à mi parcours ;
- Le soutien des CCAS pour renforcer leur intervention dans le cadre de l'amélioration de l'habitat avec une enveloppe de 200 k€/Commune, (garanties d'emprunt pour la production de logements sociaux) ;
- Animation d'un réseau de partenaires sur la question de l'habitat de publics spécifiques.

PROJET 2

PLAN INTERCOMMUNAL DE LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE

- Recrutement du coordonnateur PILHI
Finaliser la structuration de l'équipe de suivi et d'animation du PILHI et finaliser les outils de gouvernance tels le comité de suivi du PILHI, instance partenariale pour traiter les dossiers tenant compte de la compétence partagée.
Coût des équipes opérationnelles est estimé à **338 K€**
- Développement des actions transversales du PILHI
Lancement d'une étude sur la vacance de logement
Lancement d'une étude sur le permis de louer afin de pouvoir empêcher la nouvelle location d'un logement indécent sans travaux préalable ;
Mise en place d'un accompagnement dans la résorption de l'indivision ;
Mise en place de fonds mutualisés d'intervention
- Engager le suivi de 200 familles ;
- Exécution de la convention pluriannuelle avec l'EPFR dans le cadre de la minoration foncière
pour un montant maximal de **500K€/an**

DYNAMISER L'EMPLOI LOCAL ET L'OFFRE DE LOGEMENT
2 | Améliorer la qualité de l'habitat

PROJET 3
GESTION PARTAGÉE DE LA DEMANDE D'ATTRIBUTION DE LOGEMENT

- Poursuite du déploiement du service d'accueil et d'information du demandeur (SIAD) en lien avec les CCAS.

Accessibilité des CCAS au Système National d'Enregistrement (SNE) pour mieux accompagner les demandeurs dans leur inscription, gestion et suivi de la demande de logement notamment pour être labellisés Droit Au Logement Opposable (DALO) ou labellisés publics PDLHPD.

- Dotation des CCAS en logiciels métiers et accompagnement à la formation des agents pour une meilleure prise en charge.

400 familles accompagnées.

Participation de **200 K€** au fonctionnement de l'équipe opérationnelle.

- Mise en place des instances de gouvernance de la Convention Intercommunale d'Attribution du logement (CIA) pour améliorer la prise en compte des ménages prioritaires dont :
 - La commission des ménages en difficulté, créée au niveau de la CIA
 - Les Pré Commission d'Attribution des Logements et d'Examen de l'Occupation de Logements (CALEOL) en lien avec les bailleurs sociaux.
 - Les CCAS seront aussi au centre des dispositions de la CIA. La coordination de ces interventions se fera par un agent dédié à la CASUD.

PROJET 4
OFFICE FONCIER SOLIDAIRE

Poursuite de l'action accession sociale, à travers l'OFS, avec :

- Identification des fonciers CASUD à mettre à disposition ;
- Repérage des ménages éligibles et intéressés par la disposition du bail réel solidaire.

Coûts : **112 K€**

PROJET 5
MISE EN PLACE DES CONVENTIONS DE GESTION EN FLUX DES DROITS DE RÉSERVATION

Réalisation du premier bilan.

PROJET 6
CONFERENCE DU LOGEMENT

Mise en place de tables rondes pour faciliter les échanges entre les acteurs et proposer des solutions.

ACCOMPAGNER L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

PROMOUVOIR LES ALTERNATIVES À LA VOITURE INDIVIDUELLE

1 | **Relever** les défis de la mobilité

LA VISION

La CASUD est l'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) qui décide de l'offre de transport, des investissements et de la politique à mener en matière de déplacements sur son territoire. Elle a confié l'exploitation du service public de transport urbain de voyageurs à une délégation de service public de transport urbain depuis mai 2014. La CASUD organise également les transports scolaires sur son territoire. Elle dispose également d'une offre de services pour les transports périscolaires du territoire en liaison avec ses communes et le Rectorat pour des sorties effectuées dans le cadre scolaire, en relation avec l'enseignement et les loisirs

RÉSEAU URBAIN ET INTERURBAIN



1 153 105
clients transportés



4,3 KM
parcourus



12,2 M€
charge pour le budget
annexe des transports



111
véhicules

RECETTES COMMERCIALES



1 040 229,50 M€
recettes commerciales
hors VELISUD et HANDIBUS



1 650 € TTC
de recettes commerciales
pour Handibus



24 361 € TTC
de recettes commerciales
pour Vélisud

Une situation financière avec un résultat bénéficiaire de 9 451 €.

RÉSEAU SCOLAIRE



1,2 Millions KM
parcourus



124
véhicules



124
circuits



7 670
scolaires transportés
(maternelles au lycée)

NOS ACTIONS EN 2024

ACTION 1

NOUVEAU CONTRAT DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC (DSP)

Engagement des négociations pour le contrat de DSP de transport urbain sectorisé en 3 lots et complété par une mission de régulation et coordination. Il a été négocié la gratuité du transport pour le week-end.

**PROMOUVOIR LES ALTERNATIVES
À LA VOITURE INDIVIDUELLE**

1 | Relever les défis de la mobilité

ACTION 2

ORGANISATION DU MARCHÉ TRANSPORT SCOLAIRE

Comme chaque année, la CASUD organise le transport scolaire sur son territoire.

Coût : **6,9M€**

ACTION 3

ORGANISATION DU MARCHÉ DES TRANSPORTS PÉRISCOLAIRES

La CASUD organise une offre de services pour les transports périscolaires du territoire en liaison avec ses Communes et le Rectorat pour des sorties effectuées dans le cadre scolaire, en relation avec l'enseignement et les loisirs.

Coût : **350 K€**

ACTION 4

BILAN DES ÉTATS GÉNÉRAUX DES MOBILITÉS

Après une phase de consultation citoyenne et l'adoption d'un rapport final par l'Assemblée Citoyenne des Mobilités, une déclaration commune a été signée en février 2024, engageant les autorités organisatrices des mobilités (AOM) à formuler une feuille de route à court, moyen et long terme, en réponse aux priorités citoyennes. Ce processus est désormais en phase institutionnelle, avec des ateliers thématiques qui ont été animés par l'Agorah et IDRМ. Des rencontres ont été faites entre les collectivités pour finaliser cette feuille de route d'ici fin 2024.

Le processus de finalisation de la feuille de route s'organise autour de plusieurs rencontres :

- Rencontres entre le cabinet de la Région et les EPCI du 7 au 16 octobre 2024,
- Rencontres techniques en novembre 2024,
- Rencontres stratégiques et techniques finales entre novembre et décembre 2024 pour la validation de la feuille de route.

NOS PROJETS EN 2025

PROJET 1

NOUVEAU CONTRAT DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

Attribution du nouveau contrat et mise en place de la gratuité du réseau de transport urbain le week-end et intégration de l'offre handibus ainsi que la mise en place d'une nouvelle solution de comptage.

Coût : **13 M€**

PROJET 2

ORGANISATION DU MARCHÉ DU TRANSPORT SCOLAIRES

Les frais liés à la gestion des inscriptions aux transports scolaires :

- campagne de communication : **2 K€**

- fournitures diverses (cartes, rubans, pochettes) : **10 K€**

Coût global des transports scolaires : **7 M€**



PROMOUVOIR LES ALTERNATIVES À LA VOITURE INDIVIDUELLE

1 | **Relever** les défis de la mobilité

PROJET 3

ORGANISATION DU MARCHÉ DES TRANSPORTS PÉRISCOLAIRES

Coût : **350 K€**

PROJET 4

ÉTUDE D'OPTIMISATION DU RÉSEAU DE TRANSPORTS URBAINS
 CASUD SUR LE TERRITOIRE DE LA CASUD

Engagement d'une étude visant à évaluer l'impact du nouveau contrat et d'adapter l'offre pour mieux répondre aux attentes des usagers et aux évolutions du territoire.

Les objectifs sont de :

- Développer l'usage des transports en commun en optimisant l'offre pour répondre aux besoins des usagers.
- Identifier les axes d'amélioration prioritaires.
- Établir un plan d'action stratégique pour une mobilité durable et performante.
- Proposer des solutions pour améliorer la fréquentation, optimiser les ressources et ajuster l'offre.

Coût : **100 K€**

2 | Encourager l'utilisation de transports durables via des infrastructures intermodales

LA VISION

La CASUD est chargée de promouvoir les modes de transports durables en mettant en place des actions et des infrastructures favorisant l'intermodalité. L'intercommunalité a la gestion des infrastructures de transport pour assurer un système de mobilité efficace, respectueux de l'environnement et adapté aux besoins des usagers. L'intercommunalité gère la planification, la construction, la maintenance et l'amélioration des infrastructures de transport dans une perspective de durabilité. Elle veille aussi à l'amélioration de l'accessibilité pour tous les usagers.



2 139

sur le réseau urbain, dont 46 sont accessibles y compris les arrêts mixtes en lien avec les réseaux ALTERNEO et CARJAUNE



4

gares



121

abris bus



229

poteaux d'arrêts

Installation	Entre Deux	Tampon	St Joseph	St Philippe	Total CASUD
Type de mobiliers	Quantité				Nombre
Banc	14	8	8	2	32
Poteaux	24	109	34	62	229
Arceau Vélo	3	6	5	0	14
Abris Bus	6	79	27	9	121
BIV	0	17	0	0	17
Planimètre	1	2	1	1	5
Total arrêts équipés	30	188	61	71	350

PROMOUVOIR LES ALTERNATIVES À LA VOITURE INDIVIDUELLE

2 | Encourager l'utilisation de transports durables
via des infrastructures intermodales

NOS ACTIONS EN 2024

ACTION 1

TRANSPORTS COLLECTIF EN SITE PROPRE ET LA NOUVELLE VOIE URBAINE - LE TAMPON

La Nouvelle Voie Urbaine (NVU) désigne un axe routier de 5 km qui viendra connecter le rond-point des Azalées à la RN3 au niveau du 14ème km en passant par Trois Mares et la nouvelle gare routière de la Châtoire. Ce projet inclut l'aménagement d'un Transport en Commun en Site Propre (TCSP), l'équipement de transport à haut niveau de service et une voie verte. Lancement de la consultation des travaux pour les tronçons 1 et 3

Coûts : **56 M€**

ACTION 2

CONSTRUCTION DE LA GARE ROUTIÈRE DE LA PLAINE DES CAFRES - LE TAMPON

La gare routière sera située sur la RD70, à l'intersection des rues Raphaël Douyère et Ah Kit et s'étendra sur une superficie de 3000m². Elle pourra accueillir 13 lignes de bus pour plus de 90 passages journaliers de 5h30 à 21h00 (8 lignes du réseau Carsud, 1 ligne du Réseau Car Jaune et 4 bus du réseau scolaire). Aménagements et équipements accessoires : arceaux et abris pour vélos, piste cyclable, zones piétonnes sur la RD 70 et de dépose-minute. Pose de la 1ère pierre le 7 juin 2024.

Coûts : **3 M€**



ACCOMPAGNER L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

PROMOUVOIR LES ALTERNATIVES À LA VOITURE INDIVIDUELLE

2 | Encourager l'utilisation de transports durables
via des infrastructures intermodales

ACTION 3

OFFRE DE TRANSPORT HANDIBUS - CASUD

Poursuite du déploiement de l'offre de transport Handibus.



NOS PROJETS EN 2025

PROJET 1

CONSTRUCTION DE LA GARE ROUTIÈRE DE LA PLAINE DES CAFRES - LE TAMPON

Poursuite des travaux en 2025.

Coût : **3,2 M€** Subvention FEDER

PROJET 2

DÉPLOIEMENT DE L'OFFRE DE TRANSPORT HANDIBUS

Poursuite de l'offre intégrée au contrat de DSP de transport urbain. L'objectif est la mutualisation du service à l'échelle du bassin de mobilité sud CASUD/CIVIS;

PROJET 3

LA GARE ROUTIÈRE DE L'ENTRE-DEUX

Des travaux de maintenance et de sécurisation comprenant : pose de clôtures, caméras de vidéosurveillance, travaux d'entretien du site et des locaux.

Coût : **200 K€**

PROJET 4

LA GARE ROUTIÈRE DE VINCENDO

Lancement des études pour la construction d'une gare routière, pilotage de la maîtrise d'ouvrage transféré à la commune de St Joseph, ayant pour objectifs de :

- proposer un espace moderne et fonctionnel,
- améliorer la fréquentation du réseau CARSUD et faciliter les déplacements locaux,
- Assurer le désenclavement et un développement équilibré de Vincendo et des zones périphériques,
- Offrir une meilleure connexion des habitants aux pôles urbains grâce à un maillage efficace du réseau de transport.

Coût : **1,2 M€**



ACCOMPAGNER L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

PROMOUVOIR LES ALTERNATIVES À LA VOITURE INDIVIDUELLE

3 | Améliorer la qualité du service aux usagers

LA VISION

La CASUD veille au fonctionnement efficace et de manière rentable du réseau du transport tout en offrant un niveau de service satisfaisant aux usagers. Afin de rendre l'utilisation des transports collectifs plus confortables, les médiateurs et contrôleurs ont mis en place une relation de proximité avec les usagers. L'adoption d'une posture de service accompagnée par le suivi d'outils digitaux utilisés par les usagers permettent aux équipes de la direction Transports de répondre aux diverses sollicitations de manière réactive et adaptée.

Contrôle qualité Interne CASUD

CHIFFRES CLÉS - CONTRÔLE QUALITE CASUD		
COMMUNES	URBAIN	SCOLAIRE
ENTRE-DEUX	137	105
SAINT-JOSEPH	544	1 896
SAINT-PHILIPPE	346	576
LE TAMPON	2 436	2 553
TOTAL	3 463	5 130

CHIFFRES CLÉS - CONTRÔLE TITRE SCOLAIRE CASUD		
COMMUNES	TITRES VALIDES	TITRES INVALIDES
ENTRE-DEUX	1 565	66
SAINT-JOSEPH	2 665	204
SAINT-PHILIPPE	469	27
LE TAMPON	12 867	294
TOTAL	17 566	591

**PROMOUVOIR LES ALTERNATIVES
À LA VOITURE INDIVIDUELLE**

3 | Améliorer la qualité du service aux usagers

CONTRÔLE QUALITÉ
DU GROUPEMENT NOVASUD



19 666

de contrôle usagers sur le
réseau Urbain

APPLICATION ZENBUS
(DONNÉES VUE WEB)



2 242 859

connexions

NOS ACTIONS EN 2024

ACTION 1

SYSTÈME DE BILLETIQUE SANS CONTACT

Pérennisation du système de billettique 2SCHOOL.

ACTION 2

RENOUVELLEMENT DES MOBILIERS URBAINS

Poursuite du renouvellement des mobiliers urbains tels que abris bus, poteaux d'arrêts, bancs. Marchés à bons de commande d'une durée de 3 ans renouvelable une fois avec 3 lots :

Coût: **350 K€/AN**

NOS PROJETS EN 2025

PROJET 1

**ÉTUDE D'OPTIMISATION DU RÉSEAU DE TRANSPORTS URBAINS
CARSUD SUR LE TERRITOIRE DE LA CASUD**

Engagement d'une étude visant à évaluer l'impact du nouveau contrat et d'adapter l'offre pour mieux répondre aux attentes des usagers et aux évolutions du territoire.

Les objectifs sont de :

- Développer l'usage des transports en commun en optimisant l'offre pour répondre aux besoins des usagers.
- Identifier les axes d'amélioration prioritaires.
- Établir un plan d'action stratégique pour une mobilité durable et performante.
- Proposer des solutions pour améliorer la fréquentation, optimiser les ressources et ajuster l'offre

• Coût : **100 K€**

ORIENTATION STRATÉGIQUE N°4

ACCÉLÉRER

la transition écologique

PRÉSERVER UN CADRE DE VIE POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES



1 | **Promouvoir** un service performant de collecte de déchets



2 | **Faciliter** l'apport des déchets sur sites



3 | **Sensibiliser** à la pratique du réemploi

S'ENGAGER POUR FAVORISER L'EMPLOI



1 | **Accompagner** les personnes éloignées de l'emploi



2 | **Soutenir** les outils d'insertion territoriaux externes de la CASUD

LUTTER CONTRE L'ERRANCE ANIMALE



1 | **Limiter** la divagation des animaux



2 | **Encourager** les stérilisations

DÉVELOPPER LES MOBILITÉS DOUCES



1 | **Renforcer** l'intermodalité



2 | **Déployer** des modes de transport durables et inclusifs

PRÉSERVER UN CADRE DE VIE POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

1 | **Promouvoir** un service performant de collecte de déchets

LA VISION

Engagée dans la préservation de l'environnement, la CASUD a la responsabilité de la collecte, du tri des déchets ménagers et recyclables, du traitement et de la valorisation des déchets. Depuis 2024, le Contrats de Prestations Intégrées dits « in- house », entre la CASUD et la SPL SUDEC, comprenant la gestion des déchetteries intercommunales, la collecte des bornes d'apport volontaire, la collecte des Véhicules Hors d'Usage (VHU) et la collecte en porte à porte des déchets sur les communes du Tampon et de l'Entre Deux a été étendu aux Communes de Saint-Joseph et de Saint-Philippe.

DIFFÉRENTS FLUX DE DÉCHETS EN 2024



OMR

29 700 tonnes



RECYCLABLE

4 400 tonnes



ENCOMBRANTS

12 900 tonnes



DÉCHETS VERTS

21 900 tonnes

DÉCHETTERIE



DÉCHETS VERTS

2 800 tonnes



FERRAILLES

1 100 tonnes



CARTON

451 tonnes



ENCOMBRANTS

3 600 tonnes



GRAVATS

1 300 tonnes

PRÉSERVER UN CADRE DE VIE POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

1 | **Promouvoir** un service performant de collecte de déchets

NOS ACTIONS EN 2024

ACTION 1

LANCEMENT DU MARCHÉ DE COLLECTE « IN HOUSE » SUR SAINT-PHILIPPE ET SAINT-JOSEPH

Début des prestations au 1^{er} juillet 2024

Coûts : **5,5 M€/AN**

ACTION 2

RELANCE DU MARCHÉ « IN HOUSE » DE COLLECTE EN PORTE À PORTE SUR LES VILLES DU TAMPON ET DE L'ENTRE-DEU

Marché attribué en décembre 2024.

Coûts : **8 M€/AN**



NOS PROJETS EN 2025

PROJET 1

RELANCE DU MARCHÉ D'ACQUISITION DE BACS DE POUBELLES

Coûts : **700 K€**

PRÉSERVER UN CADRE DE VIE POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

2 | Faciliter l'apport des déchets sur sites

LA VISION

La CASUD met à la disposition de ses habitants, 4 déchetteries et un point d'apport volontaire autonome réparties sur les communes du Tampon et de Saint-Joseph. La collecte des déchets est également effectuée en points d'apport volontaire dont un point d'Apport Volontaire Autonome (PAVA) sur le Tampon. L'objectif est de faciliter l'apport des déchets sur sites dédiés.



250

bornes de tri



5

déchetteries

NOS ACTIONS EN 2024

ACTION 1

ÉTUDE SUR LA TARIFICATION DES PROFESSIONNELS EN DÉCHÈTERIES

Le service de déchèteries de la CASUD est actuellement financé exclusivement par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM). Ces déchetteries sont accessibles par les particuliers comme pour les professionnels, et les dépôts sont gratuits avec pour seule contrainte une limite volumétrique pour certains flux. Dans un souci d'amélioration constante, la CASUD travaille sur une facturation des apports en déchetterie différente pour les particuliers et les professionnelles.

ACTION 2

POURSUITE DU PROGRAMME DE RÉALISATION DE DÉCHÈTERIES

Poursuite des études pour la déchetterie de l'Entre-Deux.

Coûts : **20 K€**

PRÉSERVER UN CADRE DE VIE POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

2 | Faciliter l'apport des déchets sur sites

ACTION 3

POURSUITE DU PLAN D' ACTIONS TERRITORIALISÉES (PAT)

Ce plan vise à contribuer au développement de la collecte et du recyclage des déchets d'emballages ménagers et papiers graphiques sur chaque territoire d'outre-mer (réduire écart de maturité hexagone/Outre-Mer pour qualité et quantité du tri). Dans le cadre de l'amélioration du tri sélectif des déchets ménagers, la CASUD en lien avec l'éco-organisme « CITEO » à travers le PAT, poursuivra la mise en place de ses actions, notamment :

- Le déploiement de nouvelles Bornes d'Apport Volontaire (BAV) verre (46) et emballage, (21). Financement 100% CITEO ;
- Le remplacement de 50 bornes à verre abîmées ;

Coût : **102 K€** Financement CITEO

- Lancement de l'application AMITRI. Les fonctionnalités sont :
 - Consultation du guide du tri ;
 - Repérage des Bornes d'Apports Volontaires ou la déchèterie la plus proche ;
 - Consultation du calendrier de collecte et possibilité d'être informé des bonnes astuces et des actualités en lien avec l'environnement.

Coût : **35 K€** développement de l'application et communication, sans la maintenance/ hébergement 3k€ et sav 1260€/an.

ACTION 4

MISE EN SERVICE DU POINT D'APPORT VOLONTAIRE AUTONOME (PAVA)

Réception du PAVA de Bois-Court le 22 juin 2024.

NOS PROJETS EN 2025

PROJET 1

ETUDE POUR LA CONSTRUCTION DE POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES AUTONOMES (PAVA) SUR LE TAMPON ET SAINT JOSEPH

Coût : **300 K€/PAVA**

PROJET 2

POURSUITE DES ÉTUDES POUR LA CONSTRUCTION DE LA DÉCHETTERIE DE L'ENTRE-DEUX

Lancement de la consultation pour les travaux.

Coût : **1,7 M€**



PRÉSERVER UN CADRE DE VIE POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

3 | Sensibiliser à la pratique du réemploi

LA VISION

Dans le cadre de l'exercice de ses compétences en matière d'environnement, la CASUD s'est dotée d'un Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) en 2021. Ce plan s'inscrit dans une démarche d'économie circulaire avec pour objectif la réduction du gaspillage et des déchets sur notre territoire. Ce plan s'oriente autour de 5 axes :

- Amélioration du mode de communication pour sensibiliser et inciter la population du territoire à la prévention des déchets ;
- Réduction des déchets à la source avec la mise en œuvre d'actions dans le domaine de l'économie circulaire afin de favoriser la réutilisation et le réemploi ;
- Baisse des déchets végétaux collectés avec la mise à disposition aux communes de broyeurs ;
- La lutte contre le gaspillage alimentaire avec la mise à disposition de tables de tri dans les établissements scolaires ;
- La valorisation des biodéchets avec le déploiement massif de composteurs pour les particuliers conformément à la stratégie de gestion de proximité des biodéchets arrêtée par la CASUD en 2023.



23 000

personnes disposant
d'un composteur CASUD
sur le territoire



576 tonnes

de compost distribué dans
les communes



100 k€

dépenses prévisionnelles pour la
poursuite des actions de prévention
pour la réduction des déchets

NOS ACTIONS EN 2024

ACTION 1

INSTALLATION DE BOITES À LUNETTES EN DÉCHETTERIES ET SUR LES SITES DE LA CASUD

La CASUD met à la disposition des administrés des boîtes à lunettes où l'on peut déposer des lunettes de vue, des lunettes solaires, cassées ou en bon état. L'association ONCE AGAIN les récupère et les reconditionne. Ainsi, 25 % sont redistribuées à des associations locales ou pour des projets humanitaires, 15 % sont stockées pour servir de pièces détachées, 10 % sont recyclées et 10 % partent au rebut. 40 % des lunettes sont reconditionnés pour être revendu à prix réduit.



ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

PRÉSERVER UN CADRE DE VIE POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

- 3 | Sensibiliser** la pratique du réemploi/donner une seconde vie à nos déchets

ACTION 2

COLLECTE DES HUILES ALIMENTAIRES EN DÉCHETTERIES

Collecte gratuite d'huiles alimentaires de friture, de cuisson et de conservation, en déchetterie. Objectifs :

- Évaluation de la qualité et la quantité d'huiles pour une possible insertion dans unité de méthanisation PH afin de limiter les huiles « froides » dans les réseaux d'assainissement ;
- Améliorer la capacité de traitement des stations des eaux usées et réduire l'impact de la pollution de l'eau et des sols.



ACTION 3

RELANCE DU MARCHÉ D'ACQUISITION DE BIO COMPOSTEURS

Dans le cadre de sa politique de gestion des bio déchets, la CASUD met à disposition des administrés des bio composteurs.

Coût : **800 K€**

NOS PROJETS EN 2025

PROJET 1

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION AVEC CITEO

ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

PRÉSERVER UN CADRE DE VIE POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

4 | Lutter contre les dépôts sauvages

LA VISION

La CASUD a acté, en 2019, la création de sa brigade environnement, afin de préserver la qualité du cadre de vie de ses habitants. Les agents de la Brigade interviennent auprès des administrés pour faire respecter le règlement de collecte et lutter ainsi contre les nombreuses incivilités dont les dépôts sauvages de déchets.



692

constations de dépôts sauvages ou dépôts hors dates



346

constatations autour d'une borne à verre



547

VHU (Le Tampon)

NOS ACTIONS EN 2024

ACTION 1

RESTRUCTURATION DE LA BRIGADE ENVIRONNEMENT

Depuis la réorganisation de 2024, la brigade est structurée en trois sous-unités spécialisées :

- L'équipe verte, dédiée à la lutte contre les dépôts sauvages et au contrôle du respect du règlement de collecte ;
- L'équipe VHU ou surveillance infrastructure, chargée du repérage, de la gestion administrative et de l'enlèvement des véhicules hors d'usage ;
- L'équipe de techniciens animaliers, intégrée à la brigade mais affectée à la fourrière intercommunale depuis son passage en régie directe, pour assurer la gestion opérationnelle de l'errance animale et la prise en charge des animaux.

ACTION 2

MISE EN PLACE D' ACTIONS DE SENSIBILISATION

Actions de sensibilisation sur divers sites tels que parcours de santé, établissements scolaires, ...

ACTION 3

SUIVI DE LA PROBLÉMATIQUE DE L'ERRANCE ANIMALE

Lien transversal renforcé avec la fourrière.



ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

PRÉSERVER UN CADRE DE VIE POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

4 | Lutter contre les dépôts sauvages

ACTION 4

SUIVI DES VÉHICULES HORS D'USAGE (VHU)

700 dossiers traités.

ACTION 5

ASSURER LA TRANSVERSALITÉ AVEC LES SERVICES ÉTATIQUES ET COMMUNAUX (GENDARMERIE, POLICE MUNICIPALE)

Édition de rapports circonstanciés.

ACTION 6

ASSURER LE TUTORAT DE SERVICES CIVIQUES VENANT EN APPUI AUX MISSIONS DE LA BRIGADE

ACTION 7

METTRE EN PLACE UN OUTIL DE SIGNALEMENT DE DÉPÔT SAUVAGES

Mise en place de l'outil KIZEO afin de signaler rapidement les dépôts sauvages.

ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

S'ENGAGER POUR FAVORISER L'EMPLOI

1 | Accompagner les personnes éloignées de l'emploi

LA VISION

Les Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI) sont des structures d'insertion par l'activité économique. Ils ont pour objectif de recruter, accompagner, encadrer et former des personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles en vue de faciliter la réinsertion des personnes éloignées de l'emploi / leur retour à l'emploi. Ils apportent une contribution au développement de nouvelles filières tant dans le domaine de l'environnement, que dans l'agriculture. Ils apportent également une plus-value dans le développement touristique. La CASUD soutient également les associations porteuses d'ACI sur son territoire par l'attribution de subventions.



36

personnes
accompagnées
sur les ACI



48

jeunes
accueillis

S'ENGAGER POUR FAVORISER L'EMPLOI
1 | Accompagner les personnes éloignées de l'emploi

NOS ACTIONS EN 2024
ACTION 1
SOUTIEN AUX STRUCTURES PORTEUSES D'ACI

- «Gren d'insertion» porté par l'association JADES culture de produits maraîchers et de «grain lontan» en plein champs, sous serres, permaculture, agriculture raisonnée et biologique. Ce projet s'inscrit pleinement dans le Projet Alimentaire Territorial (PAT) de l'Entre-Deux dont la CASUD est signataire.
- «Valorisation de la laine» portée par l'association AUDACE: récupération de la laine de mouton auprès des éleveurs, traitement, confection et vente.
- «La Proxiclerie» portée par la Régie Territoriale du Sud (RTS). Le projet consiste en la récupération, le tri et la réparation de petits mobiliers et des textiles ainsi que de la fabrication de meubles en bois de palette et vente.


ACTION 2
ACCUEIL DES SERVICES CIVIQUES

48 jeunes volontaires ont été accueillis en 2024, tutorés par des agents volontaires sur les missions suivantes :

- Ambassadeurs de l'Environnement : sensibiliser au tri sélectif, à la réduction et à la valorisation des déchets,...
- Ambassadeurs du Transport : informer et orienter les usagers/accompagner les publics les plus fragiles notamment les personnes âgées et/ou porteuses de handicap... Les jeunes volontaires ont bénéficié d'une intervention de la CGSS sur la santé et l'accès aux droits.



S'ENGAGER POUR FAVORISER L'EMPLOI

1 | Accompagner les personnes éloignées de l'emploi

NOS PROJETS EN 2025

PROJET 1

SOUTIEN AUX STRUCTURES PORTEUSES D'ACI

La CASUD continue de soutenir les ACI «Gren d'insertion» et «la Proxiclerie». Elle soutiendra de nouveaux projets dont :

- Soutien à l'ACI «Valorisation des DEEE» portée par l'association AUDACE: récupération des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques et petits appareils ménagers, diagnostic, démontage, réparation et revente ;
- Soutien à l'ACI «Aquaponie»: culture maraîchères et élevage de poisson à Saint-Philippe.

PROJET 2

ACCUEIL DE SERVICES CIVIQUES

La CASUD, disposant d'un agrément, poursuivra son action d'accueil de services civiques en participant aux indemnités financières et à l'équipement adéquat suivant le poste de travail et la mission.



2 | SOUTENIR les outils d'insertion territoriaux externes de la CASUD

LA VISION

La CASUD se mobilise avec ses partenaires pour faciliter le retour à une activité professionnelle. La Maison De l'Emploi (MDE) et la Mission Locale Sud (MLS) restent deux partenaires privilégiés de la CASUD qui participent au développement de l'offre d'insertion sur le territoire. La CASUD apporte également son soutien aux associations contribuant à l'accompagnement des porteurs de projets d'entreprises, au développement de l'économie sociale solidaire, de la politique de la ville, de l'économie circulaire et de la promotion de l'habitat et de l'aménagement.



290 815 €

de subventions accordées aux associations

NOS ACTIONS EN 2024

ACTION 1

SOUTIEN FINANCIER AUX PARTENAIRES SUR LE THÈME DE L'EMPLOI

- 80 000 € Maison de l'Emploi
- 80 000 € Mission Locale Sud

S'ENGAGER POUR FAVORISER L'EMPLOI**2 | SOUTENIR** les outils d'insertion territoriaux externes de la CASUD**ACTION 2****SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS CONTRIBUANT À L'ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJET**

La CASUD apporte son soutien à un nouveau dispositif d'accompagnement à la création d'entreprise à destination des habitants des quartiers prioritaires et des zones rurales : « le Bus de l'Entrepreneuriat pour tous » dont la démarche est d'aller vers le public éloigné des réseaux d'accompagnement. Elle contribue, conjointement avec la CIREST, au financement du poste de chef de projet à hauteur de 16 375 euros par an pendant 3 ans.

La CASUD soutient également l'ADIE : organisme de micro financement qui accompagne les micro entrepreneurs n'ayant pas accès au crédit bancaire classique et qui propose également un micro crédit « mobilité » afin de favoriser l'accès ou le maintien dans l'emploi : 15 000 €.

**ACTION 3****PARTICIPER À L'ORGANISATION DES DIFFÉRENTS FORUMS AUTOUR DE L'EMPLOI AVEC LES AUTRES PARTENAIRES DE L'INSERTION**

La CASUD s'est mobilisée en faveur de l'insertion sur son territoire en venant en appui pour l'organisation des forums :

- Avec le Département et les Communes pour le « forum territorialisé de l'action sociale et de l'insertion professionnelle », le « village des droits et des services »,...
- En partenariat avec l'Union Régionale des Structures de l'Insertion par l'Activité Economique (URSAIE) et l'association AUDACE : « Cap sur l'IAE ».

NOS PROJETS EN 2025**PROJET 1****SOUTIEN FINANCIER AUX PARTENAIRES SUR LE THÈME DE L'EMPLOI**

Reconduction de la subvention à la Mission Locale Sud.

PROJET 2**RECONDUCTION DU SOUTIEN FINANCIER AU « BUS DE L'ENTREPRENARIAT POUR TOUS »****PROJET 3****PARTICIPER À L'ORGANISATION DES DIFFÉRENTS FORUMS AUTOUR DE L'EMPLOI AVEC LES AUTRES PARTENAIRES DE L'INSERTION**

La CASUD continue à se mobiliser en faveur de l'insertion sur son territoire et viendra en appui pour l'organisation d'événements auprès des différents partenaires.

LUTTER CONTRE L'ERRANCE ANIMALE

1 | LIMITER la divagation des animaux

LA VISION

La lutte contre l'errance animale s'inscrit dans une démarche de protection des personnes, des élevages, de la biodiversité et du bien-être animal. La CASUD a investit dans une structure moderne pouvant accueillir les animaux.



349

cadavres ramassés



426

animaux capturés



1 100

animaux pris en charge à la
fourrière animale

LA PRISE EN CHARGE DES ANIMAUX À LA FOURRIÈRE



45

animaux rendus à
leur propriétaire



64

animaux transférés
aux associations



705

animaux euthanasiés

NOS ACTIONS EN 2024

ACTION 1

GESTION DE LA FOURRIÈRE

Depuis 2011, la gestion de la fourrière animale intercommunale par la SEMRRE. Celle-ci est responsable de :

- La capture des animaux errants pour le compte de l'intercommunalité. Ces captures consistent en des tournées préventives ou sur appels de la CASUD, des mairies et services de sécurité ;
- La garde des animaux comprenant l'entretien des locaux techniques, du nourrissage des animaux, du nettoyage du chenil et des relations avec le docteur vétérinaire ;
- Le ramassage des cadavres d'animaux domestiques sur la voie publique avec des tournées préventives sur le territoire et sur appels de la CASUD, des mairies et des services de sécurité.



LUTTER CONTRE L'ERRANCE ANIMALE

1 | LIMITER la divagation des animaux

ACTION 2

PRÉPARATION À LA REPRISE DE LA GESTION DE LA FOURRIÈRE EN RÉGIE

Recrutement de 6 agents techniciens animaliers et acquisition de trois fourgons équipés.

Coût : **147 K€**



NOS PROJETS EN 2025

PROJET 1

MISE EN GESTION DU REFUGE ANIMALIER

Coût : **180 K€**

2 | Encourager les stérilisations

LA VISION

Dans le cadre de ses compétences en matière de lutte contre l'errance animale, la Communauté d'Agglomération du Sud met en œuvre des campagnes de stérilisation permettant de limiter la divagation des chats et des chiens sur son territoire. Chaque année, une campagne de stérilisation permet à chaque foyer non-imposable de faire stériliser 2 animaux (chiens ou chats).

Cette campagne a un double objectif :

- Contribuer à lutter contre la propagation des animaux errants ;
- Aider les foyers les plus vulnérables concernés par cette problématique.



1 300

animaux identifiés



1 300

animaux stérilisés

NOS ACTIONS EN 2024

ACTION 1

RECONDUCTION DE LA CAMPAGNE DE STÉRILISATION

La campagne de stérilisation a été reconduite. Conformément à la réglementation en vigueur, chaque bénéficiaire a à sa charge l'identification de son animal.

Coût : **250 K€**

ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

LUTTER CONTRE L'ERRANCE ANIMALE

2 | Encourager les stérilisations

ACTION 2

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION À L'ERRANCE ANIMALE

Information de la population sur les risques de l'errance animale par les animateurs de la CASUD.

NOS PROJETS EN 2025

PROJET 1

RECONDUCTION DE LA CAMPAGNE DE STÉRILISATION

Coût : **250 K€**

PROJET 2

RECONDUCTION DE LA CAMPAGNE DE SENSIBILISATION

Animation par la CASUD.

ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

DÉVELOPPER LES MOBILITÉS DOUCES

1 | Renforcer l'intermodalité

LA VISION

Face aux nombreux embouteillages et à la congestion du trafic routier sur certains axes, il est urgent de développer des modes alternatifs à la voiture individuelle pour une meilleure prise en compte de la problématique des déplacements dans le développement urbain et pour réduire l'empreinte écologique liée aux transports. La CASUD souhaite mettre en œuvre :

- Un plan de circulation afin de définir un réseau hiérarchisé de voirie qui renforce l'intermodalité ;
- Un Schéma Directeur vélo. Ce schéma viendra compléter le Plan Régional Vélo et favoriser la complémentarité vélo/transports collectifs et l'accessibilité pour tous.

NOS ACTIONS EN 2024

ACTION 1

CANDIDATURE A L'APPEL A PROJET (AAP) AVELO 3

CASUD lauréate de l'AAP AVELO 3.

Les axes de priorisations sont :

- Axe 1 : Etudes Schéma directeur cyclable du territoire ;
- Axe 2 : Services vélos en location + dépenses d'équipement ;
- Axe 3 : Animation et communication ;
- Axe 4 : Recrutement d'un chargé de mission vélo.

NOS PROJETS EN 2025

PROJET 1

PROGRAMME AVELO 3

- Lancement du schéma directeur vélo ;
- Expérimentation du services vélo et l'animation ;
- La promotion de la politique cyclable de la CASUD ,
- Recrutement du chargé de mission vélo.

Le coût comprend :

- Etudes Schéma directeur cyclable de la CASUD : 35 k€ / an
- Axe 2 : Services vélos en location + dépenses d'équipement : 100 k€ / 3ans
- Axe 3 : Animation et communication : 100 k€ / 3 ans
- Axe 4 : Recrutement d'un chargé de mission vélo : 87 k€ / 3ans

Coût global : **320 K€** Subvention ADEME : **220 K€**



PROJET 2

ANIMER LE TERRITOIRE

Lancer un marché « Prestation d'animation et de communication de la politique cyclable sur le territoire de la CASUD » et déployer des actions de promotion de la pratique cyclable (Mai à vélo, tenu de stand lors de manifestation intercommunales).

Coût : **100 K€**

DÉVELOPPER LES MOBILITÉS DOUCES

2 | Déployer des modes de transport durables et inclusifs

LA VISION

Afin de faire face à l'urgence climatique et sociale, la CASUD souhaite encourager des modes de transport durables et inclusifs qui consistent à déployer des solutions de mobilité à impact environnemental réduit, proposées aux populations vulnérables ou en précarité-mobilité. Il est donc primordial de repenser des alternatives à la voiture individuelle accessibles à toutes et tous.



358

vélo mis à disposition



482

bénéficiaires de location



24 361€

de recettes

L'année 2024 se caractérise par une nette progression de l'activité de location, particulièrement marquée en fin d'année, avec une intensification de la demande dès le mois d'octobre. Cette dynamique est directement liée à l'investissement de la CASUD, qui a mis à disposition 250 VAE supplémentaires à partir du mois de novembre. La recette commerciale est de 24 361 € TTC pour 482 actes de location.

Réseau cyclable :

- Près de 133 781 de km parcourus dont plus de 49 000 km avec un VAE Vélisud ;
- 52 746 usagers du vélo.

HANDIBUS - LE SERVICE TPMR :

- Nombre de véhicule en exploitation : 1 seul pour le moment au vu des réservations enregistrées sur les 5 que compte le service ;
- Nombre total d'inscrits : 82 dont 31 actifs ;
- Nombre total de réservations enregistrées : 501 ;
- Nombre de passagers transportés : 789 ;
- Recettes : 1 650€ TTC ;
- Nombre de kms réalisés : 4 717.

NOS ACTIONS EN 2024

ACTION 1

AUGMENTATION DU NOMBRE DE VÉLO VELISUD

Acquisition d'une flotte supplémentaire de 250 VAE supplémentaires.

Coût : **544 K€**

NOS PROJETS EN 2025

PROJET 1

DÉPLOIEMENT DE L'OFFRE VELISUD

Renforcement de la flotte avec une centaine de vélos pour satisfaire la demande des usagers.

Coût : **180 K€**

DÉVELOPPER LES MOBILITÉS DOUCES

2 | Déployer des modes de transport durables et inclusifs

PROJET 2

AMENAGEMENT DE LA « MAISON VELISUD »

La CASUD prévoit la mise à disposition au titulaire du Marché de coordination des DSP d'un local afin que soit créée une Maison VELISUD, véritable vitrine de la mobilité durable et des actions de la collectivité en faveur des modes de déplacement vertueux.

Les fonctions clés que la Maison VELISUD pourrait remplir, serait les suivantes :

- Accueil et information ;
- Centre de distribution et de retour des vélos ;
- Contrôle et maintenance basique ;
- Promotion et sensibilisation.

Coût : **21 K€**



LA SANTÉ FINANCIÈRE DE LA CASUD

LES SERVICES RESSOURCES E LA CASUD



1 | La Direction des Finances



2 | La Direction des Ressources Humaines (DRH)



**3 | La Direction des Affaires Juridiques, de la
Commande Publique et du Contrôle Interne**



4 | Le Pôle des Assemblées



5 | Le Secrétariat Général



6 | L'Optimisation des Financements



7 | La Direction des Systèmes d'Information (DSI)



**8 | La Direction des Systèmes d'Information
Géographiques (SIG)**



9 | Le Service Communication



10 | Le Service des Archives



**11 | La Direction de la Prévention
et des Moyens Logistiques (DPML)**



12 | La Direction Projet de Territoire

LA SANTÉ FINANCIÈRE DE LA CASUD

Fonctionnement (en M€)

TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	83,1	TOTAL RECETTE FONCTIONNEMENT	103,9
Charges de personnel	12,4	Fiscalité	48,3
Contrat de prestation de services (collecte des déchets, transports urbains et scolaires)	32,5	Dotations globale de fonctionnement	7,5
Cotisation du syndicat mixte de traitement des déchets (ILEVA)	8,5	Produits d'exploitation des services et redevances (hors refacturations de personnel entre budgets)	11,4
Charges d'administration générale	3,7	Subventions et participations reçu	8,8
Opérations interne (subvention d'équilibre versé au budget des transports)	10,9	Opérations interne (subvention d'équilibre versée au budget des transports)	10,9
Interêts de la dette	3,2	Autres recettes	6,6
Participations et subventions versées	1,8	Résultat de fonctionnement 2023 reporté	10,4
Dotations aux amortissements	5,9		
Autres dépenses	3,9		
Résultat de fonctionnement 2023 reporté	0,3		
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT 2024 : 20,8 M€			

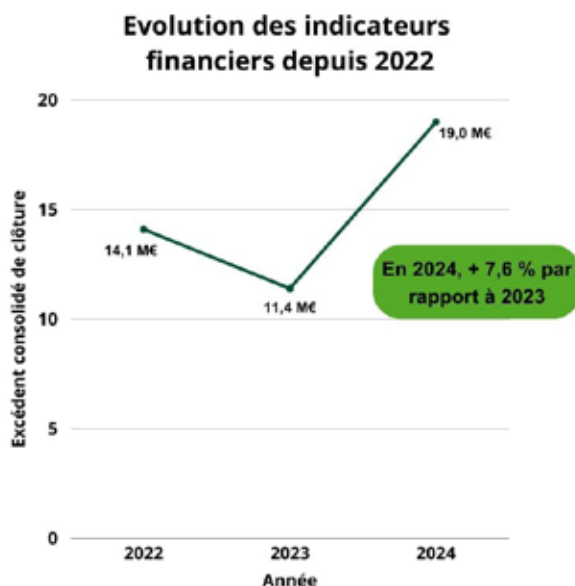
LA SANTÉ FINANCIÈRE DE LA CASUD

Investissement (en M€)

TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	71,4	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	69,6
Travaux et acquisitions	20,4	Dotations et subventions reçues	11,6
Subventions d'équipement et fonds de concours versés	2,6	Nouveaux emprunts	7,0
Remboursement des emprunts	5,6	Excédent de fonctionnement affectés à l'investissement	11,0
Autres dépenses	22,4	Autres recettes	25,4
Résultat d'investissement 2023 reportés	11,6	Résultats d'investissement 2023 reportés	1,4
Reste à réaliser de 2024	8,8	Restes à réaliser de 2024	13,2
DÉFICIT D'INVESTISSEMENT 2024 : -1,8 M€			

Total investissement + fonctionnement

TOTAL DÉPENSES	154,5	TOTAL RECETTES	173,5
EXCÉDENT CONSOLIDÉ 2024 : 19,0 M€			



LA SANTÉ FINANCIÈRE DE LA CASUD

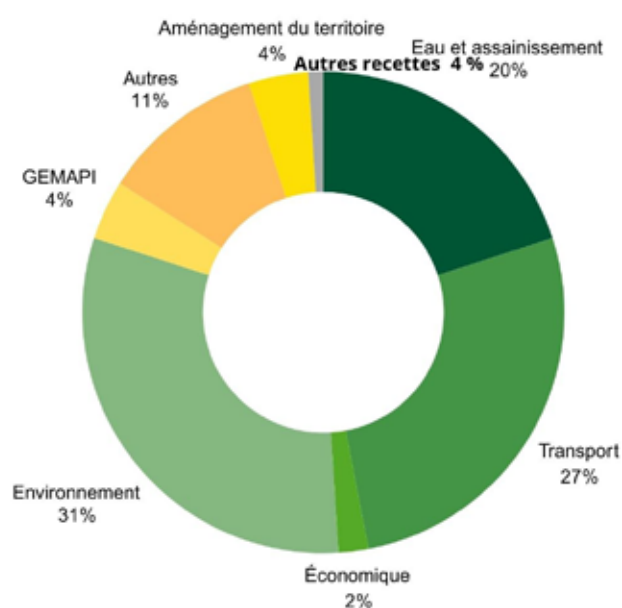
Malgré un environnement économique fortement contraint par la raréfaction des recettes (baisse des dotations de l'Etat, ...) et par l'augmentation des coûts d'exploitation des principales compétences (déchets, transports, eau et assainissement, ...) à cause de l'inflation, la CASUD parvient à maintenir en 2024, comme en 2023, son excédent consolidé de fonctionnement (cumul des 5 budgets) à plus de 20 millions d'euros.

Cette performance financière enregistrée en 2024 permet à la CASUD de consolider ses marges de manœuvre budgétaire et en particulier, sa capacité à autofinancer son ambitieux programme d'investissement à réaliser sur les années à venir (réalisation d'une voie urbaine, aménagement de plusieurs zones d'activités économiques, renforcement des capacités de production d'eau potable, construction de nouvelles stations de traitement des eaux usées, ...).

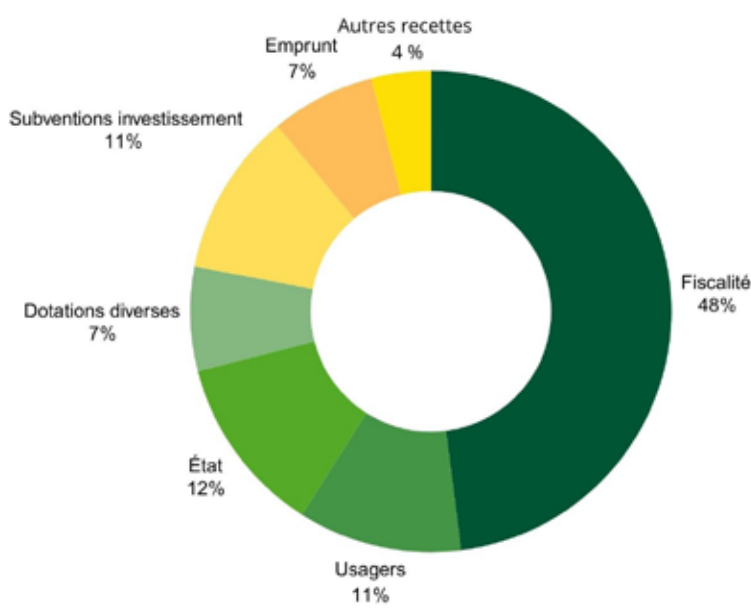
Après retraitement de l'excédent de fonctionnement de plus de 20 millions d'euros avec le besoin consolidé d'investissement (déficit de 1,8 millions d'euros), la CASUD dispose à la fin 2024 de plus de 19 millions d'euros d'excédent ou de réserve budgétaire disponible qui viendront compléter le financement des projets à venir.

Ainsi, à la fin 2024, la feuille de route est respectée :

- les indicateurs financiers de la CASUD sont dans le vert,
- le programme d'investissement avance conformément au calendrier avec plus de 23 millions d'euros de travaux réalisés en 2024,
- la dette bancaire est maîtrisée en passant de 108 à 109 millions d'euros entre 2023 et 2024,
- le délai de désendettement bancaire continue de s'améliorer, 8 années en 2024 contre 9 en 2023.



BUDGET PAR POLITIQUE PUBLIQUE



LES RECETTES DE LA CASUD

LES SERVICES RESSOURCES DE LA CASUD

1 | La Direction des Finances

LA VISION

La direction des finances prépare le budget principal et les budgets annexes et élabore les documents budgétaires. Au-delà de la préparation des documents budgétaires, elle suit et garantit les opérations financières de l'ensemble des budgets.

Elle a la charge du contrôle de gestion. A ce titre, elle s'efforce d'instaurer un véritable dialogue de gestion avec les directions opérationnelles et les partenaires externes, de manière à permettre le pilotage des activités, de garantir l'efficacité et l'efficience dans la conduite des activités.

La direction des finances est initiatrice et moteur dans le processus de dématérialisation et de modernisation des procédures internes, y compris opérationnelles. Ces procédures doivent notamment permettre de garantir que les recettes soient bien enregistrées et de manière exhaustive.

Elle effectue également le paiement des fournisseurs dans le respect des délais réglementaires et s'assure de la disponibilité des crédits et de la trésorerie.

Elle s'assure enfin de la défense des intérêts financiers de la CASUD auprès des partenaires.



5

budgets



7 093

mandat pour 2024



11

agents au sein de la direction

NOS ACTIONS EN 2023

ACTION 1

RESTRUCTURATION DE LA DIRECTION

ACTION 2

DÉMATÉRIALISATION DE LA SIGNATURE DES BORDEREAUX ADMINISTRATIFS

NOS PROJETS EN 2025

PROJET 1

TRAVAUX PRÉPARATOIRES DES BUDGETS VERTS

PROJET 2

DÉMATÉRIALISATION DES BONS DE COMMANDE

LES SERVICES RESSOURCES DE LA CASUD

2 | La Direction des Ressources Humaines

LA VISION

La direction des ressources humaines est en charge de la gestion des emplois, des effectifs et des compétences pour répondre aux projets de développement de la collectivité. L'objectif est d'ajuster les ressources humaines aux ambitions du Projet de Territoire, en cohérence avec les moyens financiers disponibles, tout en s'assurant de l'adéquation des agents à leurs postes et en les accompagnant dans leur évolution professionnelle lorsque cela s'avère. La direction assure ainsi la gestion des agents de l'EPCI depuis leur recrutement jusqu'à leur cessation de fonctions en s'assurant du bon déroulement de leur carrière administrative, leur rémunération, leur protection sociale et leur formation professionnelle.



7

agents
au sein
de la direction

La direction des ressources humaines met également en œuvre des actions en matière d'hygiène et de sécurité pour l'ensemble des services et effectue le suivi des relations sociales et des instances représentatives du personnel au sein de la collectivité.

LES AGENTS DE LA CASUD EN CHIFFRE



FEMME
46%



HOMME
54%

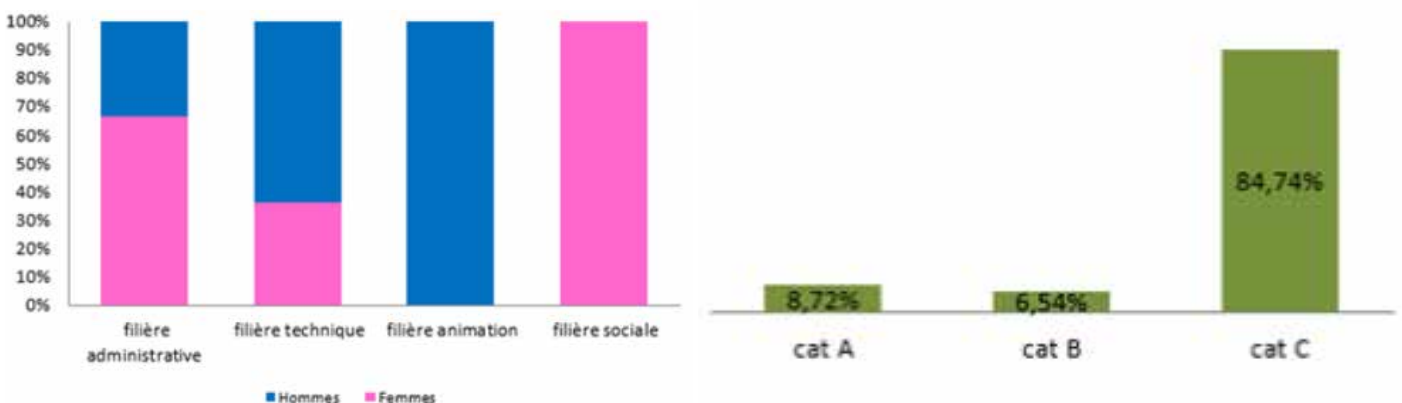


321 agents



ÂGE MOYEN
46 ans

Répartition par catégorie d'emploi



LES SERVICES RESSOURCES DE LA CASUD

2 | La Direction des Ressources Humaines

LA CASUD EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES

Index de l'égalité professionnelle 2023 établi en 2024

L'index égalité femmes-hommes vise à mesurer et réduire les inégalités professionnelles entre les femmes et les hommes dans les collectivités territoriales;

89/100
index égalités

Objectifs :

- Favoriser l'égalité réelle entre les femmes et les hommes ;
- Corriger les écarts de traitement (salaires, carrières, accès aux responsabilités).

NOS ACTIONS EN 2024

ACTION 1

PRÉPARATION DE LA MISE EN PLACE DE LA PRÉVOYANCE À COMPTER DE JANVIER 2025

Dans le cadre de l'amélioration de la protection sociale complémentaire des salariés, des travaux ont été engagés afin de mettre en place un dispositif de prévoyance au sein de la CASUD à compter du 1er janvier 2025.

Des discussions ont été menées avec les représentants syndicaux du second semestre 2024. Ces échanges ont permis de définir et valider les modalités d'application du régime, dans un esprit de dialogue social constructif.

Ce dispositif couvrira notamment les risques d'incapacité de travail, d'invalidité et de décès, dans des conditions conformes aux obligations légales.

ACTION 2

PRÉPARATION DE LA MISE EN PLACE DU PROCESSUS DE RECONNAISSANCE DE L'ANCIENNETÉ DES AGENTS NON TITULAIRES

Un projet de mise en place d'un processus de reconnaissance de l'ancienneté des agents non titulaires a été engagé dans le dernier trimestre de 2024, dans le cadre d'une démarche visant à améliorer la gestion des ressources humaines et à valoriser les parcours professionnels.

Des travaux ont été menés en interne afin d'identifier les critères pertinents et les modalités possibles de prise en compte de l'ancienneté. Des échanges ont également eu lieu avec les représentants du personnel, permettant d'enrichir la réflexion et de poser les bases d'un dispositif équitable et harmonisé.

La mise en œuvre prévisionnelle du dispositif a été arrêtée pour le 1er trimestre de l'année 2025.

ACTION 3

LANCEMENT DE LA « CARAVANE RH » - RENCONTRES DE PROXIMITÉ AVEC LES AGENTS

Dans une volonté de renforcer la proximité et la qualité du dialogue entre la direction des ressources humaines et l'ensemble des agents, la Direction des Ressources Humaines a mis en place la démarche intitulée «Caravane RH».

Ce dispositif consiste en des déplacements de l'équipe RH sur les différents sites de la structure, afin d'aller directement à la rencontre des agents.

Ces temps d'échange ont pour objectifs de :

- répondre aux questions individuelles relatives aux situations administratives, contractuelles ou statutaires,
- informer sur les textes en vigueur et les dispositifs RH existants,
- écouter les besoins et attentes exprimés sur le terrain.

La «Caravane RH» se veut un espace de dialogue informel et confidentiel, accessible à tous les agents, quels que soient leur statut ou leur fonction. Elle s'inscrit pleinement dans une logique de service de proximité et de soutien au personnel.

LES SERVICES RESSOURCES DE LA CASUD**2| La Direction des Ressources Humaines****NOS PROJETS EN 2025****PROJET 1****PARTICIPATION EMPLOYEUR A LA PREVOYANCE**

À compter du 1^{er} Janvier 2025, les employeurs territoriaux doivent assurer une participation financière obligatoire à la couverture des risques liés à la prévoyance, tels que l'incapacité de travail, l'invalidité, l'inaptitude ou le décès.

Cette participation s'inscrit dans une logique de solidarité et de sécurisation des agents en leur garantissant une protection sociale complémentaire par la prise en charge en partie des cotisations afférentes aux contrats souscrits pour ces garanties.

Adhésion facultative au contrat collectif

Participation employeur : 7€ mensuel

PROJET 2**ABOUTISSEMENT DE LA DEMARCHE DE RECONNAISSANCE DE L'ANCIENNETE
DES AGENTS NON TITULAIRES**

La démarche engagée en 2024 sera à mettre en œuvre au cours du 1^{er} trimestre 2025, visant à reconnaître l'ancienneté des agents non titulaires notamment des agents en Catégorie C. Dans ce cadre, la CASUD a procédé à la révision des temps de carrière d'une centaine d'agents de catégorie C, particulièrement concernés par des niveaux de rémunération plus modestes.

Cette action s'inscrit dans une volonté claire de l'entreprise de renforcer l'équité dans le traitement des rémunérations, en valorisant les parcours professionnels et en tenant compte de l'engagement des agents sur le long terme.

Cette mesure représente une avancée significative en matière d'équité interne et de reconnaissance des agents concernés par des conditions d'emploi particulières.

LES SERVICES RESSOURCES DE LA CASUD

3 | La Direction des Affaires Juridiques, de la Commande Publique et du Contrôle Interne

LA VISION

La commande publique a pour objectif l'élaboration et le suivi des procédures de marchés publics et délégations de service public ainsi que la planification des achats en vue de la bonne utilisation des deniers publics.

La direction optimise les achats publics pour accroître la performance globale de la CASUD. Elle sécurise les procédures d'achat de fournitures, de travaux, de services tout en s'appropriant les enjeux de l'achat durable sur les volets environnemental et social.

Le service des affaires juridiques intervient comme facilitateur pour prévenir et traiter des risques tant juridiques que contentieux, et gère également pour l'intercommunalité, les dossiers d'assurances et de foncier. Partenaire des élus et des services, il prépare les conventions diverses et procède à la rédaction des arrêtés. Il défend les intérêts de la CASUD devant les juridictions et recherche des solutions amiables.

Le contrôle interne a pour objectif d'évaluer les risques liés à la gestion de la collectivité et de proposer toutes mesures préventives et/ou correctives afin de mener la collectivité à une meilleure maîtrise de ces risques.



10

agents au
sein de la direction



32

consultations



1

DSP Transport



3

contrats in-house
(OTI, SPL SUDEC)

132

demandes de conseils
juridique traitées

LES SERVICES RESSOURCES DE LA CASUD**3|La Direction des Affaires Juridiques,
de la Commande Publique et du Contrôle Interne****NOS ACTIONS EN 2024****ACTION 1****RESTRUCTURATION DU SERVICE DE LA COMMANDE PUBLIQUE**

Arrivée d'une nouvelle responsable et formation de gestionnaires juniors qui a permis de maintenir les engagements de la Direction dans l'accompagnement des services opérationnels pour le lancement des projets structurants : aménagement de Poker d'AS, renouvellement des contrats de collecte de déchets et de gestion de la déchetterie.

ACTION 2**COLLABORATION AVEC LES SATELLITES**

Collaboration avec les satellites tels que la SPL MARAINA dans les missions qui leurs sont confiées.

ACTION 3**ETAT DES LIEUX**

Etat des lieux sur le fonctionnement interne du service de la commande publique et réflexion sur un projet de guide interne à jour des dernières obligations légales en matière de développement durable avec des rencontres avec la Maison de l'Emploi du SUD.

ACTION 4**RENCONTRE AVEC LA MAISON DE L'EMPLOI**

Pour parler avec la Maison de l'Emploi en vue de l'optimisation de l'insertion par le biais des marchés publics.

ACTION 5**FINALISATION DE LA PROCÉDURE DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC
PORTANT SUR LE TRANSPORT URBAIN****ACTION 6****SENSIBILISATION AU RISQUES JURIDIQUES ET COMMANDE PUBLIQUE**

Sensibilisation des agents et des élus par des formations et des notes de service.

ACTION 7**POUR SUIVRE LA MISE EN OUVRE D'UN INVENTAIRE DU FONCIER ET DU PATRIMOINE****ACTION 8****SUIVI DES DOSSIERS CONTENTIEUX ET RÉGLEMENTAIRES****ACTION 9****MISE EN OEUVRE DES BASES D'UNE POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES**

Par le biais d'un référentiel, de procédures et notes internes.

NOS PROJETS EN 2025**PROJET 1**

**RENFORCEMENT DES MOYENS
HUMAINS DE LA DIRECTION**

PROJET 2

**FINALISATION DE LA PROCÉDURE DE DÉLÉGATION DE
SERVICE PUBLIC PORTANT
SUR LE TRANSPORT URBAIN**

AGIR AVEC DES MOYENS ET DES RESSOURCES

LES SERVICES RESSOURCES DE LA CASUD

4 | Le Pôle des Assemblées

LA VISION

Sous la conduite du Directeur Général des Services et en lien avec les élus et les directions, le Pôle des Assemblées assure la préparation, la gestion et le bon déroulement du Conseil communautaire, instance délibérante de la CASUD. Il garantit en aval, la rédaction, la transmission au Préfet et la publicité des actes administratifs, traduction des décisions prises par l'assemblée délibérante.

Le Conseil Communautaire est l'organe délibérant chargé de régler par ses délibérations les affaires de l'intercommunalité, dans la limite des compétences qui lui ont été transférées. Il délègue toutefois au Président certaines attributions afin de favoriser une plus grande efficacité et fluidité dans le fonctionnement courant de l'intercommunalité. Dans le cadre de l'exercice de cette délégation, le Président devra ainsi en rendre compte au conseil.

Ses prérogatives sont celles expressément prévues par la loi. Ses principales missions sont :

- d'élire le président et le Bureau de l'intercommunalité,
- d'adopter le budget de la collectivité,
- de décider des projets et des actions à mener (aménagement du territoire, eau potable et assainissement des eaux usées, transport, développement économique, protection de l'environnement, etc.),
- de contrôler le travail du Président et du Bureau ;

Au second semestre, une nouvelle gouvernance a dû être installée et le nouveau Président, Monsieur Jacquet HOARAU, a ainsi pris ses fonctions le 26 juin 2024.

Le Conseil communautaire se réunit au moins une fois par trimestre. Cependant, le Président peut le réunir à chaque fois qu'il le juge utile.

Les séances du Conseil sont publiques.



48

conseillers
communautaires



10

Vice-Présidents



2

conseillers
délégués



11

séance de conseils
communautaires



274

actes



LES SERVICE RESSOURCES DE LA CASUD

5 | Le Secrétariat Général

LA VISION

Le Secrétariat Général occupe une place stratégique au sein de la collectivité. Il assure un rôle de pilotage administratif transversal, en soutien direct à la Direction Générale des Services. Il est garant de la qualité et de la conformité des procédures internes, tout en veillant à la bonne coordination des services sur les volets organisationnels, logistiques et relationnels.



44
événements
organisés



7 962
courriers traités

Ses missions sont les suivantes :

- Appui à la gouvernance :
 - Soutien administratif permanent à la Direction Générale ;
 - Préparation et suivi des dossiers stratégiques et des instances décisionnelles ;
- Gestion des fonctions supports du siège :
 - Supervision de l'accueil physique et téléphonique ;
 - Organisation et contrôle du traitement des courriers entrants et sortants ;
- Organisation d'événements internes et institutionnels :
 - Coordination logistique et protocolaire des réunions, conseils, séminaires, cérémonies, inaugurations, etc ;
 - Interface entre les services internes et les partenaires externes pour garantir le bon déroulement des événements.

Le Secrétariat Général incarne ainsi une fonction centrale de coordination, de sécurisation des procédures et de facilitation des actions collectives, au service de la réactivité et de l'efficacité de la collectivité.

NOS ACTIONS EN 2024

ACTION 1

GESTION DES FLUX CITOYENS (WEBGFC)

Poursuite de la mise en œuvre de la plateforme WEBGFC, destinée à fluidifier les relations usagers et à améliorer la traçabilité des demandes.

ACTION 2

DÉPLOIEMENT DE L'APPLICATION APPCASUD À L'ACCUEIL DE LA CHATOIRE ET AU PÔLE DE PROXIMITÉ DU SUD SAUVAGE

Ce dispositif numérique d'accueil permet un meilleur suivi des visites et une amélioration de la qualité de l'accueil.

NOS PROJETS EN 2025

PROJET 1

WEBGFC : FORMATION ET DÉPLOIEMENT À L'ÉCHELLE DE LA COLLECTIVITÉ

Organisation de sessions de formation à destination des agents, en vue d'une généralisation progressive de l'outil dans l'ensemble des services.

LES SERVICES RESSOURCES DE LA CASUD

5 | Le Secrétariat Général

PROJET 2

EXTENSION DE L'APPLICATION APPCASUD À D'AUTRES SITES D'ACCUEIL

Poursuite du déploiement de l'application APPCASUD sur d'autres sites de la collectivité (Fourrière animale, Gare routière de La Chatoire, etc.), afin d'uniformiser les outils d'accueil et d'améliorer la qualité de service.

PROJET 3

CHARTRE MARIANNE / SERVICES PUBLICS +

Mener une démarche structurée en mode projet visant à améliorer l'accueil et le traitement des demandes des usagers, en vue de l'obtention de la Charte Marianne, dans le cadre du dispositif national Services Publics +, qui promeut des services publics plus proches, plus simples et plus efficaces

6 | L'Optimisation des Financements

LA VISION

Le pôle optimisation des financements accompagne les services dans l'élaboration et le suivi de leur demande de subventions. Il élabore, pilote et coordonne une stratégie de veille, de prospective et de captation de subventions. Son rôle est aussi de construire et de pérenniser les partenariats externes à la collectivité. Ainsi, il contribue au pilotage financier et à l'équilibre des budgets par l'optimisation des recettes.

Ses missions sont les suivantes :

- La participation systématique aux réunions organisées par les financeurs et poursuite des échanges en interne avec les revues de projet trimestrielle ;
- L'identification des dispositifs de financements et montage des dossiers de demandes correspondants ;
- En lien avec les financeurs, préparation des actes d'engagement. En lien avec les services internes CASUD, préparation des appels de fonds ;
- Soutien et accompagnement des services techniques et juridiques internes CASUD pour la préparation des éléments de réponse à remettre aux contrôleurs.



35

dossiers de subventions déposés



3,9 M€

subventions nouvelles obtenues

(nouvelles conventions)

10,4 M€

subventions versées à la CASUD



27

rencontres partenaires et financeurs

LES SERVICES RESSOURCES DE LA CASUD

6 | L'optimisation des financements

NOS ACTIONS EN 2024

ACTION 1

MISE EN PLACE DES OUTILS DE SUIVI ET D'AIDE À LA DÉCISION

Réflexion sur l'élaboration d'une base de données permettant un reporting régulier et une transversalité au sein des services.

ACTION 2

RENFORCEMENT DU PÔLE OPTIMISATION DES FINANCEMENTS

Recrutement d'un(e) assistant(e)

ACTION 3

STRATÉGIE DES INVESTISSEMENTS TERRITORIAUX INTÉGRÉS

En concertation avec chaque commune, l'EPCI a adopté en conseil communautaire du 31/10/2024 sa stratégie des Investissements Territoriaux Intégrés des zones urbaines et rurales du territoire intercommunal. Cette stratégie donne accès aux communes membre et à l'EPCI aux financements disponibles au titre de l'objectif stratégique n°5 du PE FEDER-FSE+ 2021/2027.

NOS PROJETS EN 2025

PROJET 1

MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DE LA DÉMARCHE INVESTISSEMENT TERRITORIAL INTÉGRÉE (ITI)

Suivre l'avancée du dossier avec l'autorité de gestion jusqu'à la signature du contrat territorial. Assurer l'animation du dispositif sur le territoire, l'accompagnement de chacune des communes dans la constitution de leurs dossiers. Assurer l'organisation des comités territoriaux et la rédaction des avis de l'entité territoriale nécessaire à l'instruction des dossiers de demande de subvention.

7 | La Direction des Systèmes d'Information (DSI)

LA VISION

L'avènement de la technologie a profondément modifié le fonctionnement des collectivités territoriales et leur relation avec les citoyens. Le service informatique est au cœur de cette transformation numérique, assurant la gestion des infrastructures technologiques, le maintien des systèmes, le développement d'applications et la mise à disposition d'outils pour les agents mais aussi pour la communication avec les citoyens.

**15**

serveurs
(applications
et services)

LES SERVICES RESSOURCES DE LA CASUD

7 | La Direction des Systèmes d'Information (DSI)

LA VISION

La DSI a en charge la gestion de l'ensemble de l'outil informatique et des télécommunications regroupant notamment :

- Le système d'information : Serveurs / Progiciels / Services / Sauvegardes ;
- Le parc informatique ;
- L'accès internet pour les écoles : 73 écoles réparties sur le territoire de la CASUD (compétence en cours de transfert vers les communes) ;
- La télécommunication : téléphonie fixe - Mobile - Interconnexion - Accès Internet ;
- La dématérialisation : parapheur, signature électronique, archivage électronique et plateformes associées.



220

ordinateurs



18

imprimantes

16

copieurs

NOS ACTIONS EN 2024

ACTION 1

WEBGFC

Gestion des flux citoyens

ACTION 2

PRÉPARATION AU DÉMÉNAGEMENT

Préparation sur les démarches à prioriser ainsi que les équipements à déménager sur le nouveau siège de la CASUD à Poker d'As.

ACTION 3

DÉPLOIEMENT DU NOUVEAU RÉSEAU DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

NOS PROJETS EN 2025

PROJET 1

WEBGFC

Formation et mise en production avec une phase test avec des services pilotes.

PROJET 2

PRÉPARATION AU DÉMÉNAGEMENT

Préparation et déménagement effectif

PROJET 3

SÉCURITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION

Auditer et proposer des solutions pour améliorer la sécurité du système d'information (en collaboration avec un stagiaire ingénieur en sécurité informatique)

LES SERVICES RESSOURCES DE LA CASUD

8 | La Direction des Systèmes d'Informations Géographiques (SIG)

LA VISION

L'information géographique constitue une infrastructure d'aide à la décision ou à la planification et à la gestion des services publics. En conséquence, la CASUD s'est dotée du SIG pour maintenir de la photographie du territoire et une flexibilité d'adaptation face aux enjeux impliquant les compétences de l'agglomération. Ainsi, elle traite des activités suivantes :

- Le pilotage de projets structurants se traduisant particulièrement par une volonté d'impulser, de définir et de coordonner les observatoires dédiés à la prospective et l'évaluation des politiques menées dans les domaines de l'aménagement, de l'économie, du foncier et de l'habitat nécessitant une structuration des ressources visant la pérennisation des outils de gestion et d'observation;
- Le développement des géoservices web et transversaux permettant de répondre à la mise en œuvre de plusieurs compétences intercommunales comme l'eau, l'assainissement, l'économie ou l'habitat de façon rapide et évolutive. Les chantiers topographiques quant à eux garantissent la maintenance des outils et données géographiques partagées ;
- La mise à disposition de moyens, ressources et équipement topographiques pour les services techniques ;
- L'animation du réseau et une organisation de la mutualisation du système avec les communes membres afin d'augmenter la productivité et améliorer la qualité des informations produites. Cela passe par :
 - la mise en place d'une instance de ressources de données mutualisées des communes
 - l'articulation et la facilitation des échanges de données entre les partenaires notamment les référentiels fonciers;
 - le partage des mêmes outils et les méthodes au sein du réseau intercommunal et ainsi de conforter, et soutenir l'autonomie des communes par l'augmentation des compétences dans la mise en œuvre de leurs géoservices ;
- Les géoservices se déploient dans les communes grâce à la mise à disposition d'outils de diffusion de données :
 - L'hébergement des géoportails, le support technique utilisateurs associés ;
 - l'accompagnement aux projets de cartes interactives pour les services des communes ;
 - la formation et des ateliers thématiques de projets de carte interactives.

NOS ACTIONS EN 2023

ACTION 1

STRUCTURATION DES RESSOURCES POUR LE SUIVI ET L'OBSERVATION DU TERRITOIRE AU NIVEAU DU FONCIER ET DE L'HABITAT

Résultats d'analyses sur l'impact de la construction de logements sociaux sur les équipements scolaires.

LES SERVICES RESSOURCES DE LA CASUD

8 | La Direction des Systèmes d'Informations Géographiques (SIG)

ACTION 2

CONCEPTION ET ÉDITION DE PLANS DIVERS, RECHERCHES D'INFORMATION ET TRAITEMENTS DE DONNÉES DANS LE DOMAINE DES RISQUES GEMAPI, DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

- Carte des radiers .
- Assainissement - carte inventaire des études de sol ;
- Assainissement - réseau collectif.

ACTION 3

SUPPORTS ET RESSOURCES APPORTÉS AUX PROJETS

Aménagements de sentiers - ORT - Petite ville de demain, équipements et logements, patrimoine et tourisme.

ACTION 4

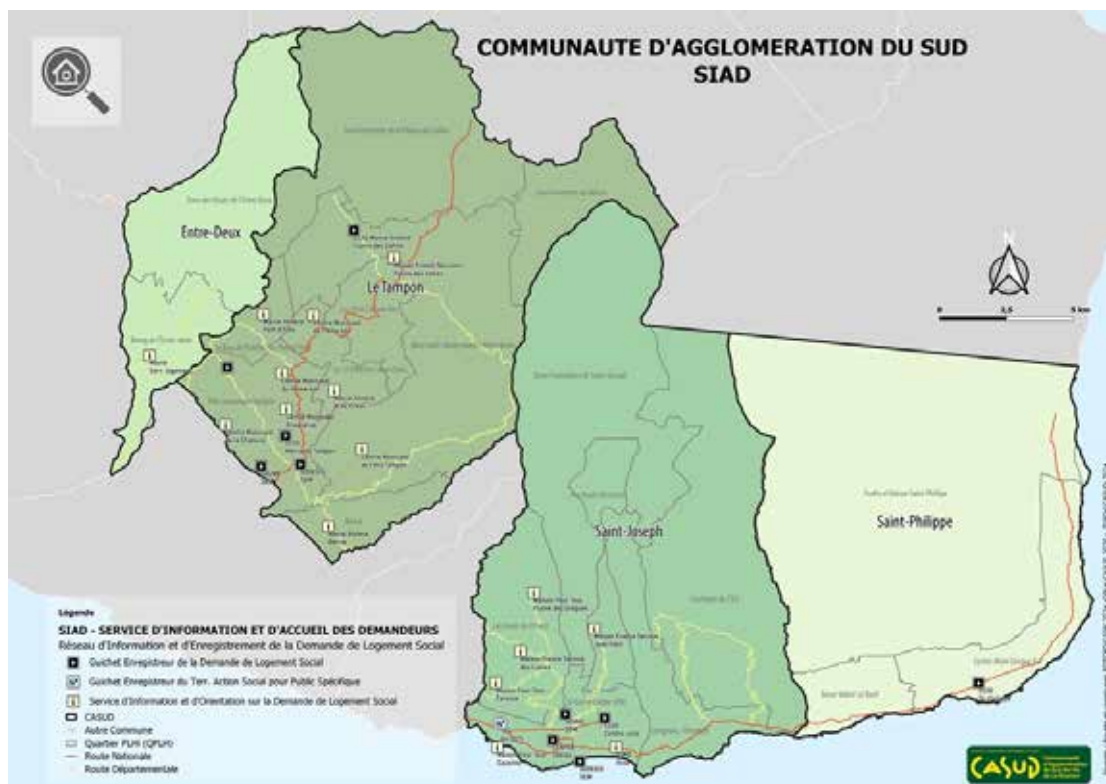
RÉALISATION DE CARTE DE DONNÉES

Réalisation sur plusieurs thèmes dont le SIAD, l'aménagement de sentiers, l'ORT, Petite Ville de Demain, patrimoine et tourisme...

ACTION 5

CARTOGRAPHIE ET STRUCTURATION-MAINTENANCE DES DONNÉES POUR LE RÉSEAU DE TRANSPORT URBAIN ET LE PROJET DE MAINTENANCE DES ARRÊTS DE BUS

- Inventaire des parcelles des gares et relai des bus .
- Mise à jour des lignes de bus et maintenance des abris bus .
- Plan des établissements pour transport scolaire;



AGIR AVEC DES MOYENS ET DES RESSOURCES

LES SERVICES RESSOURCES DE LA CASUD

9 | Le Service Communication

LA VISION

Fonction support et stratégique, le service communication de la CASUD a pour mission, d'informer la population sur l'actualité de l'intercommunalité ainsi que de coordonner l'ensemble de la communication et de valoriser les actions en lien avec les différents services de la CASUD. Elle veille également à la bonne image de l'intercommunalité. Le service pilote les actions de la communication institutionnelle et assiste les services dans la valorisation de leurs actions en concevant les supports de communication.

A la demande des services et de la direction générale, le service communication réalise des supports de communication et veille à leur actualisation tout en s'assurant du bon respect de la charte graphique. En 2023, le service a notamment produit des cartes de visites, des flyers, des affiches, du design print. Chaque année, il est responsable de la conception graphique du rapport d'activités.

Afin de mettre en valeur auprès des administrés les actions des services, le service communication capture les événements, les projets et les actions quotidiennes de la CASUD.

Lors de manifestations et autres événements publics ou internes, le service communication est en charge de la mise en place des outils de promotion tels que les rolls-up, les oriflammes.

Il fait office d'interface avec la presse locale : envoi de communiqués de presse, des invitations auprès des médias locaux et des journalistes.

Organisation de conférence de presse, d'événements protocolaires, de visites officielles, des inaugurations.



1

graphiste -
webmestre

1

photographe



7,8 k

abonnés

à la page Facebook



5,4 k

j'aime



57 699

vues

NOS ACTIONS EN 2024

ACTION 1

POURSUITE DE LA REFONTE DU SITE

La CASUD poursuit la finalisation de son site internet avec la mise en place de modules notamment un chatbot et une carte interactive des équipements. Le site continuera à évoluer afin de rendre l'expérience de l'utilisateur plus confortable et efficace.

Coût : **56 967€**

(refonte du logo, site internet, hébergement et maintenance et licences)
Financement FEDER

LES SERVICES RESSOURCES DE LA CASUD

9 | Le Service Communication

ACTION 2

LANCEMENT DU NOUVEAU LOGO ET DÉPLOIEMENT

Le nouveau logo sera lancé en 2024. Le changement se fera sur l'ensemble de nos outils de communication numériques et progressivement sur les outils de communication print.

ACTION 3

COLLABORATION AVEC LES PARTENAIRES POUR
DES REPORTAGES PHOTOS

ACTION 4

ACCUEIL DE STAGIAIRES

NOS PROJETS EN 2025

PROJET 1

POURSUITE DU DÉVELOPPEMENT DES RÉSEAUX SOCIAUX

PROJET 2

CRÉATION DU LOGO DE LA FOURRIÈRE

PROJET 3

CRÉATION DU LOGO DU TRANSPORT

PROJET 4

COLLABORATION AVEC LES PARTENAIRES POUR DES REPORTAGES PHOTOS THÉMATIQUES

L'Entre-Deux • Saint-Joseph • Saint-Philippe • Le Tampon



Communauté
d'Agglomération
du Sud de l'île
de La Réunion

L'Entre-Deux • Saint-Joseph • Saint-Philippe • Le Tampon



Communauté
d'Agglomération
du Sud de l'île
de La Réunion

LES SERVICES RESSOURCES DE LA CASUD

10 | Le Service des Archives

LA VISION

Les archives et la documentation jouent un rôle clé dans la collecte, le traitement, la diffusion et la mise en valeur des archives provenant de tous les services au sein de la CASUD.

Il crée et installe des outils destinés à la recherche archivistique, et prépare les bordereaux d'élimination qui sont ensuite validés par les Archives Départementales, responsables du contrôle scientifique et technique des archives publics.

Le service des archives se charge également de la gestion centralisée des commandes d'abonnements et de livres, dans le but de tirer parti et de mettre en valeur toutes les ressources documentaires à la disposition des directions.



2 744

boîtes
d'archive stockées



26 giga

d'archives transférées
vers le SAE



78

boîtes
d'archives éliminées



141 demandes

d'article de presse



36 000 €

budget du service
de la documentation



12

envois par mail
de revue mensuelle

NOS ACTIONS EN 2024

ACTION 1

DÉMÉNAGEMENT DES ARCHIVES À POKER D'AS

Réflexion sur les besoins et l'agencement de l'espace pour assurer la fonctionnalité.

ACTION 2

NUMÉRISATION DES ARCHIVES ET POURSUITE DU TRANSFERT VERS LE SAE

Les devis transmis n'ont fait l'objet d'aucune suite. Poursuite du transfert des factures importantes, numérisées manuellement ainsi que les dossiers SPANC (numérisés lors de demandes de consultation).

ACTION 3

SENSIBILISATION DES SERVICES INTERNES À L'ARCHIVAGE

Participation à une réunion organisée par la direction du projet de territoire, le 08/11/24, afin d'exposer la méthode et les conseils pour l'archivage.

Transmission d'un e-mail à l'ensemble des agents, le 12/11/2024, signalant des documents laissés à l'abandon et en rappelant la réglementation régissant les documents émis et reçus par les agents, ainsi que la procédure de dépôt, aux archives.

LES SERVICES RESSOURCES DE LA CASUD

10 | Le Service des Archives

ACTION 4

AUTRES ACTIONS

- Mise à disposition, par le service des moyens, d'un nouveau marche-pied avec garde corps ;
- Mise à disposition, par la direction de l'informatique, le 26/08/2024, d'un copieur professionnel A4 et A3, afin de numériser des dossiers d'archives ;
- Les 30 et 31 décembre 2024, intervention des agents d'entretien pour le dépoussiérage des rayonnages dans le magasin archives ;
- Rangement des boîtes en les superposant les unes sur les autres, suite à la saturation de l'espace de stockage.

NOS PROJETS EN 2025

PROJET 1

DÉMÉNAGEMENT DES ARCHIVES À POKER D'AS - RAYONNAGE

Acquisition de rayonnages mobiles.

Coût : **33 K€**

Subvention : **8 K€**

PROJET 2

DÉMÉNAGEMENT DES ARCHIVES À POKER D'AS

Déménagement des archives par un prestataire spécialisé

Dépenses prévisionnelles **11 K€**

PROJET 3

FORMATION SUR LA STRATEGIE NUMERIQUE RESPONSABLE

Mise en place d'une formation en interne, sur la stratégie numérique proposée par un centre de formation privé.

11 | La Direction de la Prévention et des Moyens Logistiques (DPML)

LA VISION

A l'issue de l'élaboration du Document Unique (DU) la nouvelle Direction de la Prévention et des Moyens Logistiques créée est rattaché à la DGST, elle intervient sur l'ensemble des services de la CASUD pour leur fonctionnement au quotidien. Cette nouvelle direction accompagnera la collectivité dans la définition d'une démarche de prévention partagée avec l'ensemble des acteurs favorisant la culture de prévention et en adaptant les moyens, ancrée dans le projet d'administration.

Cette nouvelle direction a pour mission de :

- mettre en œuvre les plans d'actions du document unique, les processus organisationnels dans les domaines de la logistique, de la sécurité et de la sûreté des locaux ;
- organiser et planifier les moyens ;
- contrôler le respect des règles d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ;
- contribuer à l'optimisation et l'évaluation de la direction ;
- planifier et gérer les besoins budgétaires et techniques ainsi que les coûts afférents aux actions de logistique ;
- mettre en place et faire le suivi des marchés.

LES SERVICES RESSOURCES DE LA CASUD

11 | La Direction de la Prévention et Moyens Logistiques (DPML)

1

directrice

4

agents
techniques

2

agents
administratifs

3

techniciens
de surface

93

véhicules

Elle a en charge la gestion de :



Véhicules Légers, Véhicules à maintenance, la réparation, l'entretien et le suivi du parc automobile de la CASUD (, scooters, camion 3,5T);



L'acquisition des véhicules neufs



Marchés de carburants



Matériels et produits d'entretiens, matériels en quincaillerie pour les travaux en régie, l'électroménagers



L'entretien des bâtiments, des locaux et de leurs espaces verts



Commandes des fournitures administratives et mobiliers bureautiques



La fourniture des vêtements de travail et des équipements de protection individuelle aux agents, des trousseaux et armoires de pharmacie



La fourniture de denrées alimentaires pour les conseils communautaire, réunions de travail, des différents événementiels



Le suivi des factures relatives aux abonnements en eau (sudeau) et électricité (EDF)



L'entretien des distributeurs d'eau, des systèmes de climatisation des bâtis, la dératisation et la désinsectisation des bâtiments, les prestations relatives à l'entretien des extincteurs et système de lutte contre les incendies, contrôles et travaux électriques



L'installation et l'entretien des systèmes d'alarmes

NOS ACTIONS EN 2024

ACTION 1

POURSUITE DES ACTIONS EXISTANTES

- Suivi et entretien des véhicules CASUD
- Maintenance des bâtiments et entretien des locaux et des espaces verts ;
- Suivi des stocks : fournitures administratives, mobiliers bureautiques, produits d'entretien, vêtements de travail équipements de Protection Individuelles (EPI) ;
- Approvisionnement en denrées alimentaires pour les réceptions et manifestations.

ACTION 2

ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS NÉCESSAIRES POUR L'OUVERTURE DE LA FOURRIÈRE

- Acquisition des fourgons
- Acquisition mobiliers bureautiques, pour la salle de repos, vestiaires ;
- Acquisition de vêtements de travail et EPI ;
- Création de cages de captures.

LES SERVICES RESSOURCES DE LA CASUD

II | La Direction des Moyens et Logistiques (DML)

ACTION 3

RÉALISATION DU DOCUMENT UNIQUE (DU)

- Acquisition du logiciel DU facile ;
- Réalisation du DU : identification des risques et validation du plan d'actions.

ACTION 4

MISE EN PLACE D'UNE POLITIQUE HANDICAP

- Recensement des BOE (Bénéficiaires d'Obligation d'Emploi) déclarés ;
- Mise en place d'actions afin d'atteindre le taux d'emploi de 6 % ;
- Étude de poste et acquisition de matériels adaptés pour les agents RQTH déclarés.

NOS PROJETS EN 2025

PROJET 1

AMÉNAGEMENT DE POKER D'AS : NOUVEAU SIÈGE SOCIAL DE LA CASUD

Acquisition du matériel bureautique, aménagement de la salle de repos et des salles de réunions, alarmes, aménagements des espaces verts.

PROJET 2

ACQUISITION DE NOUVEAUX VÉHICULES

Renouvellement et verdissement du parc automobile de la CASUD pour améliorer les conditions de travail des agents.

PROJET 3

MISE EN PLACE D'UNE ORGANISATION POUR LA MISE EN ŒUVRE ET LE SUIVI DES ACTIONS DU DU

Identification et formation des référents sur chaque site pour le suivi et la mise en place des actions. Réévaluation des risques professionnels et recrutement d'un agent de prévention.

PROJET 4

RÉDACTION ET LANCEMENT DES DIFFÉRENTS MARCHÉS TENANT COMPTE DES RÉSULTATS DU DOCUMENT UNIQUE

Marchés : vêtements de travail et EPI, mobiliers bureautiques, matériels et produits d'entretien, fournitures quincaillerie pour les travaux en régie, dispositif incendie.

PROJET 5

MISE EN PLACE DE LA GESTION DE LA FLOTTE AUTOMOBILE

Nouvelle gestion de la carte carburant, acquisition d'un logiciel de suivi de la flotte automobile, carnet de bord digital, suivi des coûts par sinistralité et responsabilisation des conducteurs.

LES SERVICES RESSOURCES DE LA CASUD

12| La Direction Projet de Territoire

Pour rappel en 2021, la CASUD lance ses travaux pour formaliser sa feuille de route avec le recrutement d'un chargé de mission. Cette formalisation implique la création du Conseil de Développement pour donner son avis sur les projets d'aménagements et impliquer l'instance locale à la vie de l'EPCI. Elle a aussi permis de mettre en exergue la nécessité de renforcer le pilotage des actions relatives à la transition écologique notamment à travers des documents stratégiques tels que le PCAET ou le Contrat pour la Réussite à la transition Ecologique (CRTE) ou de dispositif et/ou programme tels que Petites Villes de Demain.

Aussi, afin de veiller à la cohérence des actions menées au sein des politiques publiques du Projet de Territoire, dont celles en matière de transition écologique, la Direction Projet de Territoire, qui est transversale et support a été créée.

Ainsi, cette direction aspire à dépasser les logiques sectorielles et à mettre en place une coopération étroite entre les différents services de l'intercommunalité, les acteurs et secteurs d'intervention pour bâtir un territoire cohérent, inclusif et résilient.

Une nouvelle direction pluridisciplinaire

La direction Projet de Territoire s'articule avec les missions principales suivantes Conseil de Développement (CODEV), Contrat pour la Réussite à la Transition Ecologique (CRTE), programme Petites Villes de Demain, Plan Climat Air Energie Territorial, participation citoyenne et transformation numérique. Compte tenu de sa transversalité et de son organisation en cours, le projet de service et son articulation tend à positionner la direction en tant que porteur de projets transversaux. .



LES SERVICES RESSOURCES DE LA CASUD

12| La Direction Projet de Territoire

NOS ACTIONS EN 2024

ACTION 1

STRUCTURATION DE LA DIRECTION

Recrutement d'une animatrice-coordinatrice du PCAET et une chargée de la participation citoyenne et transformation numérique
Organisation de la direction pour son fonctionnement transversal.

NOS PROJETS EN 2025

PROJET 1

POURSUITE DE LA STRUCTURATION DE LA DIRECTION

Renforcement d'équipe avec des recrutements notamment pour le programme PVD.

PROJET 2

PORTAGE DE PROJETS EXPERIMENTAUX

En lien avec les membres du Conseil de Développement accompagner les autres directions sur des projets expérimentaux pour un essaimage éventuel.

L'Entre-Deux • Saint-Joseph • Saint-Philippe • Le Tampon



**Communauté
d'Agglomération
du Sud de l'île
de La Réunion**

Envoyé en préfecture le 17/09/2025

Reçu en préfecture le 17/09/2025

Publié le



ID : 974-249740085-20250905-AFF02_CC050925-DE

Rapport d'Activités 2024

Directeur de la publication : Jacquet Hoarau, Président de la Communauté d'agglomération du Sud
Conception graphique : service communication
Rédaction : Projet de Territoire
Photos : ©Didier LAURET - CASUD

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU SUD
379, RUE HUBERT DELISLE - BP 437 - 97838 LE TAMPON CEDEX
Tél : 0262 57 97 77 - Fax : 0262 57 97 78
contact@casud.re

www.casud.re